

Zeitschrift: Panorama / Raiffeisen
Herausgeber: Raiffeisen Suisse société coopérative
Band: - (1990)
Heft: 9

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PANORAMA

9/90

L'invité du mois:
Jean-Claude Piot

La montagne suisse
face au défi européen

L'analphabétisme
dans le monde... et en Suisse



RAIFFEISEN



La Suisse entière compte sur Sotremo.

Nous vendons la plus vaste gamme de machines à trier, à compter et à mettre en rouleaux la monnaie. Dans toute la Suisse. Nous en assurons le service en permanence. Dans toute la Suisse, bien sûr.

Et comme il en va de même pour les machines à compter les billets de banque, nous pouvons prétendre offrir une solution sur mesures à chaque utilisateur.

Sotremo: les performances. Et la confiance en plus. Fournisseur des «péotubes» de papier pour emballer la monnaie.

Sotremo

Traitement de la monnaie et du poids.

Sotremo SA – CH-1062 Sottens – Tél.: 021/905 36 95
Filiale: 8600 Dübendorf – Lagerstrasse 14 – Tel. 01/82010 33

**Mit uns sind Sicherheit,
Funktion und Design in der
Bank gross geschrieben!**



Zeico AG
Bankeinrichtungen
Hermetschloostrasse 73
Postfach, 8048 Zürich
Tel. 01-432 17 64

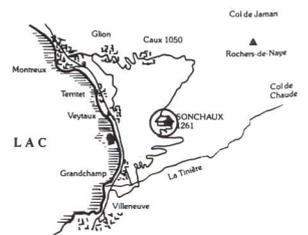


A. BASTIAN s.a.

1032 Romanel-sur-Lausanne
☎ (021) 37 01 91 – 49 10 43
TUBAGE DE CHEMINÉES

Réfection de cheminées par chemisage intérieur, sans joints, avec tube flexible en acier CHROME-NICKEL V 5 A soudé. S'introduit facilement par le haut de la cheminée, **sans ouverture intermédiaire.**

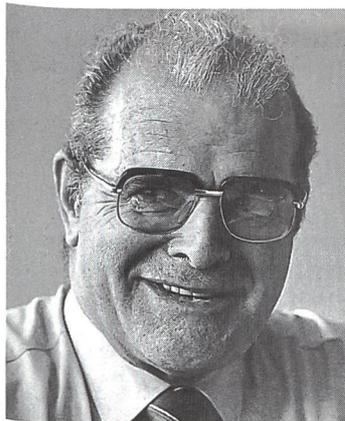
10 ANS DE GARANTIE. Economie de combustible: 10 % env.
DEVIS GRATUIT SANS ENGAGEMENT.



AUBERGE DE SONCHAUX

Cadre rustique, balcon ensoleillé, vue sur le Léman

Tél. (021) 963 44 67



L'invité
Interview de Jean-Claude Piot, directeur de l'Office fédéral de l'agriculture. Des réponses originales sur des questions cruciales. photo: Jean-Paul Maeder

Spécial agriculture

L'invité

Jean-Claude Piot

2

Reportage

La montagne suisse face à l'Europe

5

Magazine

La poya par Madeline Chevallaz

8

Dossier

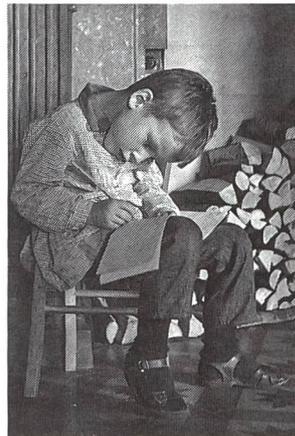
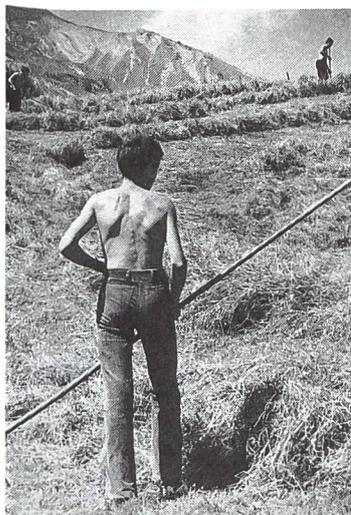
L'analphabétisme

11

Economie

Petites et moyennes entreprises

16



Dossier

Une personne sur 4, dans le monde, est analphabète. Ce phénomène touche surtout les pays en voie de développement mais n'épargne pas les pays industrialisés.

En Suisse, il y aurait entre 30 000 et 60 000 illettrés.

photo: Willi Stolz

Voyages

Rendez-vous en Russie et au Kenya

18

Actualité Raiffeisen

Semaines de l'épargne

20

Concours

Un nouveau dessin de Valott

23

Reportage

Jörg Wyder, directeur du Groupement suisse pour les régions de montagne s'interroge sur l'avenir de la montagne suisse face à l'Europe

photo: Marcel Imsand

Editeur

Union suisse des Caisses Raiffeisen, Saint-Gall et Lausanne

Rédaction

Gilberte Favre, rédactrice responsable
Josette Brunner, secrétariat

Administration/Service des abonnements

Case postale 330
1010 Lausanne

Impression/Expédition

Presses Centrales SA
Rue de Genève 7
1003 Lausanne

Maquette

Véronique Duthovex

Collaborateurs permanents

Max Mabillard
Jean-Paul Maeder
Roger Schindelholz
Rémy Viredaz
Joëlle Pirek-Cheron
Thierry Ott
Valott

Textes et photos ne peuvent être reproduits qu'avec l'accord écrit de la rédaction.

Tirage: 24 000 ex.

Adresse de la rédaction

Case postale 144
1010 Lausanne 10
route de Berne 20
Tél. 021/33 52 21

Régie des annonces

Annonces Suisses S.A.
Place Bel-Air 2
1002 Lausanne
Tél. 021/20 29 31

Bonjour,

Personne ne pourra plus jamais nier l'interaction entre la politique et l'économie.

La crise du Golfe, déclenchée notamment pour des raisons économiques, est là pour nous le rappeler. Les Bourses de New York et de Tokyo n'en ont pas fini de tituber...

Plus près de nous, l'Europe en construction ne ressemblera pas à celle que nous imaginions il y a deux ans à peine. Pour Jean-Claude Piot, directeur de l'Office fédéral de l'agriculture, «rien ne sera plus jamais comme avant», depuis les événements survenus dans les pays d'Europe centrale. «Tout en restant Suisses, nous devons nous ouvrir et nous adapter».

Jörg Wyder croit, lui aussi, à un avenir européen pour les régions de montagne de notre pays. «La Suisse doit s'efforcer d'adopter le plus largement possible les «normes européennes» dans le domaine économique de manière que «le saut de l'intégration» puisse se faire en douceur». Car, qu'on le veuille ou non, celui-ci se fera.

Ici et là, on y travaille déjà. L'Euro-montana (organisation paneuropéenne des régions de montagne) se soucie d'une politique régionale destinée à l'Europe. Au Tyrol du Sud, dans le val d'Aoste, en Bavière mais encore dans le Pays basque espagnol ou en Catalogne, des êtres ont montré qu'ils étaient prêts à jouer un rôle actif dans le processus défendu par l'Euro-montana.

Le règne du «y en a point comme nous» et du chacun pour soi est condamné à disparaître. Personne ne s'en plaindra...

Gilberte Favre

L'invité de Panorama

Jean-Claude Piot

**«L'agriculture suisse
est à la croisée des chemins»**

Voilà plus de vingt ans que Jean-Claude Piot, Vaudois trilingue, assume la direction de l'Office fédéral de l'agriculture. Discussion, dans la capitale fédérale, à propos d'un poste aussi délicat que passionnant. Et sur l'agriculture suisse dans le contexte, actuel et futur, de l'Europe.

Jean-Claude Piot, directeur de l'Office fédéral de l'agriculture



Interview:
Gilberte Favre (texte)
Jean-Paul Maeder (photos)

«Quand j'ai accepté ce poste, j'ai pensé que ce serait passer. Mais je n'ai pas pu résister à la fascination de la tâche qui est souvent difficile mais passionnante.

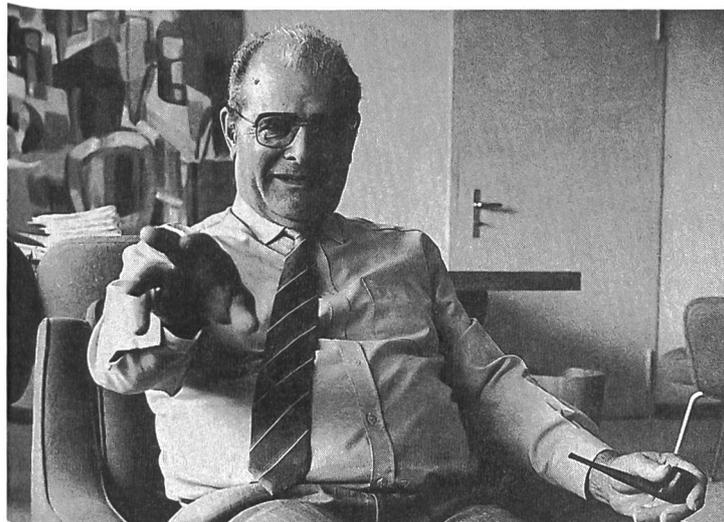
– **Celle-ci a-t-elle beaucoup varié entre 1969 et aujourd'hui?**

– Au début, c'était plus facile, notamment avec le Parlement. Le consensus était plus réalisable. Il y avait moins d'interventions parlementaires et moins d'extrémistes.

– **Quels sont les objectifs prioritaires de l'office que vous dirigez?**

– Il s'agit d'assurer l'application de la loi fédérale sur l'agriculture et des autres arrêtés fédéraux. Nous n'entretenons pas un contact direct avec les paysans. Cette tâche incombe aux cantons et, dans certains cas, aux organisations professionnelles. Nous devons préparer les dossiers du Conseil fédéral sur les problèmes agricoles. Enfin, nous suggérons aussi des propositions en matière de politique agricole au Conseil fédéral.

«Nous ne sommes pas les défenseurs attirés des agriculteurs, mais bien plutôt des arbitres bienveillants.»



– **On dit que le nombre de paysans, en Europe, ne cesse de régresser. Qu'en est-il exactement?**

– Oui, leur nombre ne cesse de diminuer. En Suisse, on compte 5,9% de paysans. Mais en Allemagne, le pourcentage est encore plus bas (4,4%). En Suède, il est de 3,9% et aux Etats-Unis de 3%.

– **Le métier d'agriculteur est-il devenu, au fil des années, de plus en plus ingrat?**

– Je ne dirai pas ingrat, plutôt dur. Mais c'est aussi un métier passionnant qui comporte le contact avec la nature et avec les bêtes, qui vous procure une certaine liberté en vous permettant de vous organiser comme il vous plaît. C'est aussi un métier à risques puisqu'il n'y a pas de salaire fixe.

A mon avis, il faut revivifier le paysan suisse, lui redonner le goût du risque et de l'initiative. Ces dernières années, beaucoup d'agriculteurs ont eu une attitude un peu trop syndicaliste.

– **Quels sont les problèmes les plus graves qui touchent aujourd'hui à l'agriculture helvétique?**

– En caricaturant, je dirais: nous produisons trop, trop cher et nous ne respectons pas assez l'environnement. Les progrès biotechnologiques sont à double tranchant. Grâce à ceux-ci,



Voilà plus de vingt-et-un ans que le Vaudois Jean-Claude Piot est à la tête de l'Office fédéral de l'agriculture.

nous enregistrons une augmentation de 1% par an. Il y a vingt-cinq ans, nous produisions 55% de nos aliments (exprimés en calories). Aujourd'hui, nous en sommes à 65%... mais la population de Suisse a augmenté dans d'autres proportions.

– **Les changements intervenus ces derniers mois en Europe ont-ils eu une incidence sur l'agriculture suisse, et lesquels?**

– La politique agricole fait partie de la politique économique. Ces dernières quinze années, il n'y a pas eu de grands changements, en Suisse, mais au contraire une politique plutôt conservatrice. On a freiné les adaptations de structures. Aujourd'hui, nous sommes à une croisée des chemins. Nous sommes conscients du fait que nous devons nous rapprocher de l'économie du marché et diminuer l'aide liée à la production, tout en sauvegardant une aide suffisante à l'agriculture.

L'agriculture n'a pas seulement une fonction économique: elle assure aussi la viabilité dans les zones montagnardes, lesquelles ont une fonction d'entretien du territoire et de protection de l'environnement, qui sont des tâches permanentes...

– **Comparé à celui de France et d'Allemagne, quel est le statut de l'agriculteur suisse?**

– Le paysan suisse est nettement défavorisé de par le climat et les conditions géographiques, de par les structures agricoles. L'exploitation d'un paysan suisse est, en moyenne, de 17 ha. En Allemagne et en France, elle est de 30 à 40 ha. En sus, l'agriculture suisse est surmécanisée. Si les agriculteurs suisses pouvaient travailler dans les mêmes conditions que celles des pays voisins, nous pourrions baisser nos prix de 25 à 30%.

Je crois cependant que, même si l'on ne dispose que d'une petite exploitation agricole, il y a un effort d'imagination à fournir pour changer les choses dans un sens positif.

– **Est-il facile pour vous de concilier cette double exigence: l'intérêt de l'agriculteur et celui du consommateur?**

– Non, mais, cela dit, nous ne sommes pas les représentants ni les défenseurs attirés des agriculteurs, mais plutôt des arbitres bienveillants.

Les mesures de contingentement (laitier par exemple) n'ont pas été très populaires...

Il est vrai que ce contingentement a créé des sentiments de frustration et de jalousie parmi les paysans. Certains d'entre eux se sont révoltés parce qu'ils

ne pouvaient plus se développer. Il faudrait en somme une libéralisation dans le système du contingentement.

La solution canadienne, qui permet de commercialiser les contingents, serait idéale.

– L'évolution de l'agriculture est-elle compatible avec le respect de l'environnement ?

– Parfaitement, et la grande majorité des paysans suisses travaillent en accord avec la nature. Ils ont encore le respect de la terre. A une certaine époque, il est vrai qu'on ne se souciait pas autant des effets secondaires provoqués par l'agriculture.

Le livre d'une Américaine, «Le printemps foudroyé», paru en 1962, a suscité une prise de conscience. Nous sommes pour le plus de nature possible. Personnellement, j'envisagerais de conclure avec les paysans un contrat de comportement où il dirait suivre l'agriculture intéressée, une agriculture soucieuse de l'environnement.

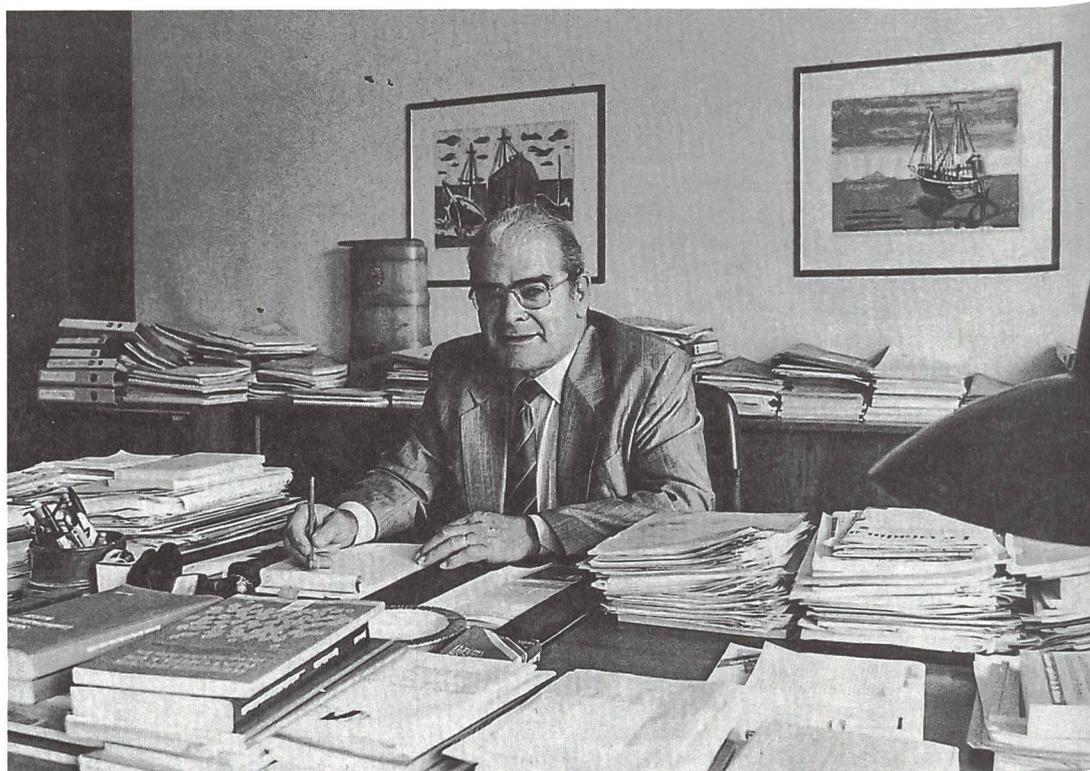
– Quels sont et seront les débouchés des agriculteurs suisses face à l'Europe de 1992 ?

– La production suisse coûte, en moyenne, le double de celle des pays du Marché commun. Les céréales, par exemple, valent le tiers de celles de Suisse...

Nous exportons notre fromage à des prix inférieurs à ceux pratiqués en Suisse, mais qui restent supérieurs à ceux des autres pays.

Les événements politiques survenus dans les pays de l'Est ont d'indéniables conséquences sur notre agriculture. Ainsi, le nombre de bêtes d'élevage que nous exportons chaque année (entre 12 000 et 15 000) pourrait diminuer. L'Allemagne de l'Est envoie des bêtes en Italie à des prix infiniment plus bas que nous...

– Concrètement, que pourra amener la future Europe aux paysans suisses ?



Jean-Claude Piot dans son bureau de Berne. L'homme des dossiers est aussi un authentique homme de la terre. Voilà trois ans à peine qu'il a remis son exploitation agricole à son fils.

Points de repère

Fils de paysan, Jean-Claude Piot accomplit ses écoles à Bourmens et à Cossonay. A 15 ans, il suit une année de collège secondaire à Huttwil où il s'initie tant au suisse allemand qu'à l'allemand. Puis ce sera l'apprentissage de notre troisième langue nationale lors d'un stage dans l'agriculture au Tessin. Il passe six mois aux Etats-Unis, entre la Caroline du Sud et le Dakota-Nord, dans le cadre

d'un échange de jeunesse agricole, expérience qui le marquera.

Après deux semestres à l'Ecole d'agriculture de Marcelin, il entre à l'Ecole polytechnique de Zurich. Au printemps 1950, il en ressort avec le titre d'ingénieur agronome. Retour à Marcelin, durant neuf ans, en tant que professeur cette fois. Puis Jean-Claude Piot travaille au sein d'une coopérative agricole de Lausanne: trois ans en tant

qu'adjoint et six ans en qualité de directeur.

En 1964, il devient président de la Fédération suisse des sélectionneurs. Trois ans plus tard, le voici membre du comité directeur de l'Union suisse des paysans. La même année, il reprend le domaine paternel de Bourmens, qu'il n'abandonnera que voici trois ans pour le confier à son fils. En 1969, le conseiller fédéral Schaffner lui confie le poste de directeur de l'Office fédéral de l'agriculture.

– Elle devra nous inciter à baisser nos prix. Cela risquerait de précipiter l'évolution de nos structures. Quant à moi, j'aimerais qu'il y ait évolution et non pas révolution. Je souhaite que nous restions Suisses, mais que nous perdions un peu de notre égoïsme en adhérant à l'Europe. La Suisse doit s'ouvrir. L'agriculteur suisse doit être conscient que rien ne sera plus jamais comme avant et qu'il doit s'adapter à la nouvelle Europe, laquelle devrait cependant avoir une structure fédéraliste.»

SERVICOFFRES

P. PAGE

Service technique toutes marques de coffres-forts, portes-fortes, armoires-fortes et ignifuges, ouverture, entretien, réparation, préparation alarme, devis, options, ventes

NATEL C : 077/ 22 05 61
TEL: 021/ 807 40 61 (répondeur)

La montagne suisse face à l'Europe



Quel est l'avenir des régions de montagne suisses face à l'Europe? Jörf Wyder, directeur du Groupement suisse pour les régions de montagne, tente de répondre à cette question.

La discussion sur l'Europe reste, en Suisse, entièrement ouverte. Les négociations sur la création d'un «Espace économique européen» (EEE) semblent s'avérer plus difficiles qu'on ne l'avait pensé. Il est peu probable que la Suisse parvienne à faire passer toutes les exceptions qu'elle souhaite concernant l'agriculture, les banques, les transports ou la réglementation des travailleurs étrangers et, en même temps, à intégrer complètement les secteurs qui sont depuis longtemps «prêts pour l'Europe». La Suisse court ici un risque, non seulement de se retrouver isolée au sein de l'EEE, mais encore de remettre en question son appartenance à l'AELE. L'autre solution, celle de l'adhésion pure et simple à la CE, aurait au moins l'avantage que la Suisse ne soit pas exclue des décisions. Une troisième possibilité, celle du repli total sur soi, n'a jamais été discutée sérieusement, quoiqu'elle joue un rôle démagogique non négligeable dans la rhétorique politique. Quelles seront les conséquences pour nos régions de montagne si la Suisse, que ce soit comme membre de la CE ou de l'EEE, décide d'adopter le droit européen?

Des bases favorables

On aurait tort de croire que nos régions de montagne sont au départ défavorisées par rapport à d'autres en Europe. Au contraire, la Suisse a une population de montagne saine, bien formée et travailleuse, prête à prendre des initiatives et des ris-

*«La Suisse a une population de montagne saine, bien formée et travailleuse, prête à prendre des initiatives et des risques.»
Photo: Marcel Imsand.*

ques. Elle a réussi à maintenir une occupation décentralisée du sol, y compris dans les régions de montagne. Nous n'avons pas de régions dépeuplées et nos communes, bien que petites, sont viables. En montagne précisément, la Suisse dispose d'un paysage cultivé intact et d'une grande beauté, qui gardera sa valeur touristique même dans une Europe sans frontières.

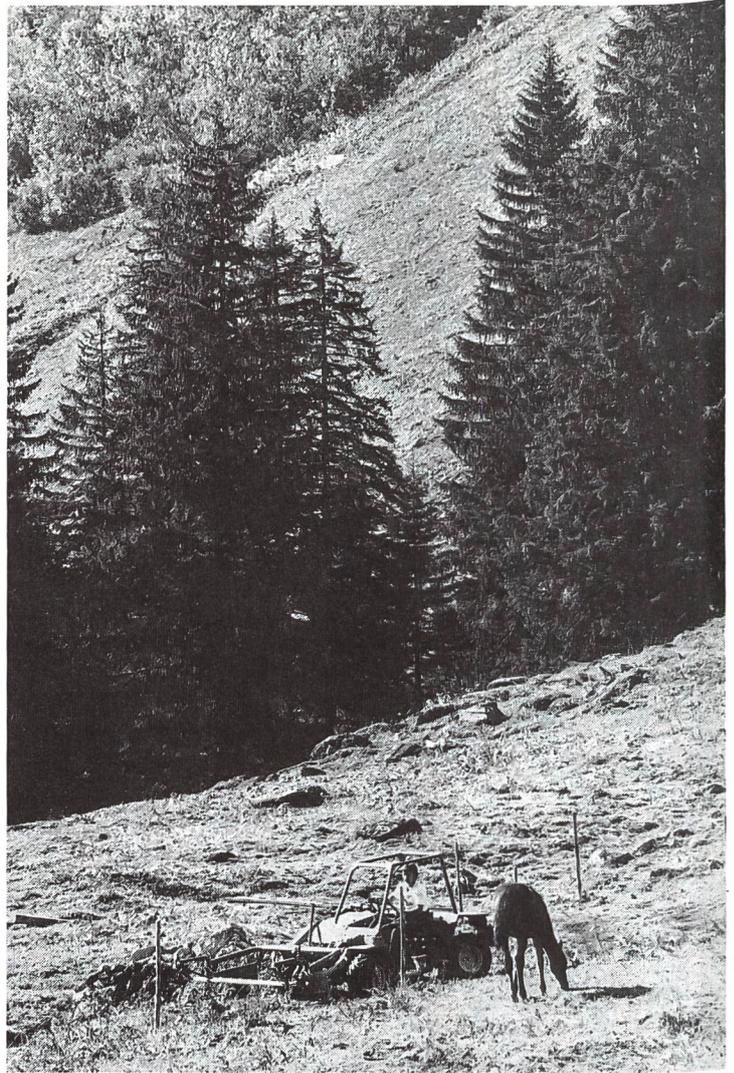
De nombreuses mesures de politique régionale – concernant l'agriculture, l'hôtellerie, les arts et métiers, l'amélioration des infrastructures – ont contribué à réduire l'inégalité entre la montagne et la plaine. Cette différence n'a pas pu être éliminée totalement, dans le domaine de l'agriculture en particulier, mais le changement structurel en régions de montagne se poursuit d'une manière normale par rapport au reste du pays. L'identité culturelle et l'originalité des régions de montagne se sont nettement renforcées au cours des dernières années – une évolution à première vue difficilement compatible avec un centralisme de la CE uniquement orienté sur l'économie. Mais, avec l'intégration de l'Europe, ce facteur revêtra à terme une importance croissante.

Le retard de la CE

La CE est le bloc économique le plus grand et le plus puissant du monde. De plus, elle a été édifée par des nations comme la France ou l'Italie qui n'ont aucune expérience des structures fédéralistes. Rien d'étonnant, donc, si cette organisation réagit très lentement aux changements des conditions générales et manifeste une forte tendance centralisatrice. L'intégration économique de l'Europe est aujourd'hui la préoccupation première de la CE, tandis que les questions d'environnement, de qualité de vie, de différences culturelles et de vie sociale n'entrent guère en considération. Les autorités de la CE continuent à penser et à agir de manière avant tout sectorielle; des essais de pensée globale sont l'exception. La CE présente ici un retard de 10 à 15 ans par rapport aux modèles politiques modernes.

On ne s'étonne donc pas de voir que la CE n'a aucune véritable politique régionale. Il existe cependant divers fonds et programmes d'action à visée régionale comme le Fonds européen d'orientation et de garantie agricole (FEOGA), le Fonds social européen (FSE), le Fonds européen de développement régional (Feder), ainsi que les programmes intégrés méditerranéens (PIM) ou des programmes spécifiques pour l'Écosse et ses îles. L'effet le plus important est sans doute celui des paiements compensatoires à l'agriculture dans les régions aux conditions naturelles difficiles.

Au sein de la CE, on a reconnu depuis longtemps que les coûts élevés de la production agricole dans les régions à culture difficile ne peuvent pas être compensés entièrement par la politique des prix, et que l'agriculture doit aussi y être maintenue en vue de l'entretien du paysage et pour assurer une occupation décentralisée du territoire. Dès 1975, le Conseil des ministres a émis des directives concernant les paiements compensatoires. Mais comme les Etats membres devaient participer jusqu'à 75% à ces dépenses, ils se firent un peu tirer l'oreille et beaucoup de paysans des régions de montagne d'Europe ne commencèrent à bénéficier de ces mesures que ces dernières années. Pour les représentants des paysans et pour les gouvernements, il était plus simple de s'appuyer entièrement sur la politique des prix en demandant «des prix couvrant les coûts». Avec les excédents croissants qui s'ensuivirent, cette stratégie aboutit à soutenir une nouvelle puissance économique: celle des gérants de stocks, des entreprises de mise en valeur des excédents, des exportateurs, des spécialistes des interventions sur le marché, etc. La CE connut le phénomène paradoxal d'une forte augmentation des dépenses agricoles n'empêchant pas un recul rapide des revenus paysans, parce que la nouvelle puissance économique accaparait une part toujours plus grande du gâteau. Par suite de cette distorsion, la Politique agricole commune (PAC) ne fut pas en mesure de réussir une péréquation entre les régions. Quant aux autres



«En montagne, la Suisse dispose d'un paysage intact et d'une grande beauté qui gardera sa valeur touristique même dans une Europe sans frontières.» Photo: J.-François Luy.

fonds, comme le FSE et le Feder, ils étaient soit trop étroitement sectoriels, soit insuffisamment dotés financièrement, de sorte que leurs effets sont également restés insignifiants.

Des revendications

L'Euromontana, organisation paneuropéenne des régions de montagne, s'est beaucoup occupée ces deux dernières années de la question d'une politique régionale pour l'Europe. Les résultats de ces travaux sont contenus dans la «Déclaration de Cestona» adoptée lors de sa 20^e rencontre tenue en Espagne en mai 1989. Il y est présenté un programme de revendications en dix points dont voici l'essentiel:

I. Mise sur pied de projets régionaux de développement en

concertation avec les institutions et les habitants de la région.

- II. Mise à disposition de moyens par la CE pour la réalisation de ces projets, l'affectation et la définition des priorités étant du ressort de la région.
- III. Dans la mise en œuvre de politiques sectorielles, les régions de montagne doivent être mieux prises en considération, et l'application de ces politiques, à l'intérieur d'un cadre défini, doit être laissée à l'appréciation des régions.
- IV. Les ressources naturelles doivent pouvoir être utilisées de manière optimale et la production des régions de montagne doit être protégée.
- V. Le recours au «second métier» doit être encouragé dans les régions de montagne par la création d'infrastructures permettant l'implantation de petites et moyennes entreprises de tous les secteurs d'activité.

- VI. Les ressources renouvelables comme l'énergie hydraulique, le bois ou le fourrage grossier doivent pouvoir être utilisées de manière rationnelle et sans préjudice pour l'environnement.
- VII. L'administration et les services doivent être plus largement décentralisés.
- VIII. Des centres de recherche et de formation doivent être créés dans les régions de montagne.
- IX. Les régions de montagne doivent bénéficier elles aussi des techniques modernes de communication et d'information. La condition en est la mise en place de réseaux de transmission performants avec des tarifs indépendants de la distance.
- X. Une péréquation financière à tous les niveaux (CE, Etats membres, régions, communes) doit soutenir activement la politique régionale.

Au cours de ces dernières années, on peut constater que plusieurs régions de montagne européennes sont prêtes à assumer leur part de responsabilité dans une politique régionale et à prendre un rôle actif. De bons exemples en sont le Tyrol du Sud, le Val d'Aoste, la Bavière, le Pays basque espagnol ou la Catalogne.

Dans d'autres régions d'Europe, les forces fédéralistes s'éveillent et la pression de la base sur le pouvoir central de Bruxelles se fait de plus en plus sentir.

Place des régions

Dans la *Festschrift Prof. Jean Vallat* (Zurich 1990), j'ai décrit comme suit la situation des régions de montagne suisses dans le processus d'intégration.

Une intégration de la Suisse dans l'Europe communautaire pourrait s'effectuer plus rapidement que nous ne le soupçonnons aujourd'hui. C'est pourquoi la Suisse doit s'efforcer d'adopter le plus largement possible les «normes européennes» dans le domaine économique, de manière que le «saut de l'intégration» puisse se faire en douceur. Du point de vue de la population de montagne de notre pays, il faut avancer les re-

vendications suivantes pour le rapprochement avec l'Europe de 1993:

- Ne pas chercher seulement à être sectoriellement «compatibles avec l'Europe», mais bien à être globalement «capables de l'Europe». Il ne peut pas être question d'intégrer seulement le secteur agricole (ou les assurances, ou l'industrie, etc.) tandis que nous ne ferions aucune concession quant aux libertés (d'établissement, d'exercice d'une profession). En effet, une telle attitude pourrait avoir de graves conséquences pour le tourisme, apport économique important pour les régions de montagne.

- Utiliser pleinement les marges de manœuvre laissées par la Communauté pour moduler notre propre politique active des régions de montagne. Notre système des paiements directs à l'agriculture de montagne ou des contributions à l'exploitation du sol pour la sylviculture en région de montagne, ainsi que nos mesures en faveur des infrastructures en région de montagne et pour l'encouragement de l'hôtellerie et des chemins de fer privés, devraient être largement conformes aux normes de la CE.

- Accepter de continuer à supporter nous-mêmes les coûts de la péréquation régionale. Il serait illusoire de nous rapprocher de l'Europe avec l'arrière-pensée de lui mettre sur le dos tout ou partie des coûts de notre politique régionale ou agricole.

- Accepter de participer à la péréquation régionale (et sociale) au sein de l'Europe. Le rapprochement avec l'Europe ne peut pas ne nous valoir que des avantages: nous devons aussi être prêts à apporter notre pierre à l'édifice.

- Faire que la politique européenne soit «compatible avec les régions de montagne». Cela présupposerait que la Suisse adopte une attitude active face à la CE et ne se contente pas de s'efforcer de s'aligner sur elle. La CE et sa politique ne sont pas des enti-

tés fixées une fois pour toutes. La Suisse doit s'appliquer à convaincre le Conseil des ministres, la Commission et les Etats membres de ce que, sans une politique active et spécifique en faveur des régions de montagne, elle ne remplit pas sa mission (un développement harmonieux des activités économiques dans l'ensemble de la Communauté, art. 2 du Traité de Rome).

- La politique européenne n'est pas l'affaire exclusive du Conseil fédéral et du Parlement. Du point de vue de la population suisse de montagne, ce sont toutes les organisations, corporations et institutions collaborant à la politique des régions de montagne qui doivent participer à la politique européenne de la Suisse et en particulier représenter notre population de montagne auprès des autres régions de montagne d'Europe.

Dans l'ensemble, les possibilités de notre pays dans le processus d'intégration européenne ne doivent pas être surestimées. Cependant, comme nous sommes un petit pays, la tentation serait plutôt de sous-estimer nos possibilités d'influencer le processus. La Suisse a dévelop-

pé justement à propos des régions de montagne et de la péréquation régionale un ensemble de mesures qui n'est pas sans intérêt pour l'Europe. Même s'il ne se laisse pas transposer tel quel à d'autres régions, nous devrions du moins essayer d'en transmettre la philosophie et la stratégie à la Communauté. Des remarques semblables vaudraient également au sujet de l'environnement: dans le domaine des transports routiers, l'attitude ferme du Conseil fédéral va déclencher aussi un processus de réflexion au sein de la Communauté.

En conclusion

Pour nos régions de montagne, face au processus de l'intégration européenne, le rejet et la peur sont précisément l'attitude à éviter. Nous avons d'excellents atouts en main, à nous en servir. Il serait regrettable de tenter aujourd'hui d'ériger autour de nous un mur, qui dans dix ans peut-être finira tout de même par céder à la pression économique ou politique de l'Europe. Aujourd'hui, nous avons la possibilité de participer aux décisions. Dans dix ans, ce sera peut-être trop tard.



Magasin exposition carrelages

Rue de la Maison-Rouge 23

1400 YVERDON-LES-BAINS

☎ (024) 21 22 13

Ventes en gros et au détail



A. MONTORFANO S.A.

Venez-y un jour, en Gruyère ou dans le Pays d'Enhaut! Ce n'est pas du folklore pour touristes, c'est partie de la vie des montagnards. On a beau transporter parfois des génisses en camion jusqu'à l'alpage, la plupart des armaillis continuent à faire cheminer leurs troupeaux sur les routes pour atteindre leurs pâturages sur les hauteurs.

Et la coutume avec ses rites persiste même si on l'a simplifiée au cours des ans, de Bulle à Rougemont, en passant par Montbovon, Château-d'Œx et Saanen.

Il n'y a pas de date fixe pour les poyas. Quand le froid s'éloigne, on monte voir dans les hauts si la neige a fondu, si la soldanelle pointe et si l'herbe pousse bien. Quand l'hirondelle est de retour, c'est l'heure de quitter la vallée.

Les chansons le disent: «Le fœhn a soufflé, la neige s'en va. Déjà la verdure gravit les alpages chalets, ouvrez-nous ali ah ho... ali ah ho...»

Autrefois, on était strict, respectant les rites de la poya, surtout dans la très catholique Gruyère.

On s'affaire

Le matin du départ, on donnait au bétail un mélange de semences de foin et de sel bénit auparavant par les capucins de Bulle. C'était le «hyoujin». Pour remercier les moines, le montagnard leur offrait une motte de beurre ou un vacherin. Et auparavant, le dimanche des Rameaux, on avait pris soin de faire bénir les branches de buis qu'on emportait là-haut pour éloigner les mauvais esprits. Le jour du départ, dès le petit matin, on s'affairait auprès des bêtes et du char à cheval. Le Gruérien qui n'avait pas de créancier à payer avait le droit d'empaqueter ses objets dans une couverture rouge.

Autrefois, l'épouse, la mère, la jeune fille, elles, restaient dans la vallée et la poya, c'était l'heure de la séparation:

LA POYA



Découpage de Saugy, poya de Hauswirth, propriété privée

Joie de vivre et nostalgie

Texte et photos
Madeline Chevallaz

La montée des troupeaux au printemps et la descente dans la vallée en automne vous prennent là, au cœur. Même des étrangers ressentent une émo-

tion. La «poya» et la «désalpe», comme on les appelle dans la haute Sarine, c'est à la fois un rite joyeux et le signe du temps qui passe.

Minichar partant au chalet.
Musée de Bulle



Vaches conscientes de leur importance le jour de la poya.
Musée de Bulle



«Au lever du jour grand'mère court, s'affaire dans la maison, et Gothon quittant Jean-Pierre pleure plus que de raison.»

Les femmes montaient tout de même en visite à l'alpage et l'automne, c'était les retrouvailles.

Lors des crises financières, ou pour s'adapter à une économie plus moderne et efficace, souvent on est obligé d'emprunter. Je connaissais autrefois une fille de Gruyère qu'on surnommait «Terres franches», tant elle était fière d'avoir un patrimoine sans dettes.

Ici, avec des airs parfois macho, le montagnard, pourtant, associe sa compagne à ses travaux, à ses soucis, aux discussions financières et aux projets. Du reste aujourd'hui, la femme est aussi souvent présente au chalet et peut même faire le fromage, travail lourd et délicat.

Au son des cloches

Pour la poya, le troupeau aussi demande des préparatifs: les jeunes filles confectionnent des bouquets pour les vaches et fleurissent les armaillis. Les meilleures bêtes sont garnies richement, la tête surmontée d'une chaise à traire placée pointe en l'air. Cela se fait encore.

Et déjà au 18^e siècle, les vaches arboraient de superbes colliers de cuir brodés aux initiales ou aux armoiries de leur propriétaire. Aujourd'hui les artisans en créent. Ils fabriquent aussi les sonnailles, énormes, au son profond, les cloches de Saanen et Bulle, plus argentines en bronze et les clochettes grêles pour les chèvres. Souvent, on demandait à un violoniste d'accorder «l'orchestre» du troupeau.

Mais si le maître du bétail venait de décéder les animaux montaient en silence à l'alpage...

Dès qu'ils entendent les cloches, les gens vont voir le troupeau, les cafetiers préparent une bouteille et un verre qu'ils offrent au passage aux armaillis. Ils portent souvent le dzepon, veste ouverte en velours noir dans le Pays d'Enhaut, en toile grise en Gruyère. Elles ont les manches courtes et laisseront voir à la désalpe des bras

encore plus brunis à l'ouvrage dans les hauts.

Une parenthèse s'impose au sujet des cloches: de prétentieux citadins voudraient les supprimer pour que leur sommeil soit plus béat quand ils viennent ici. Le tintamare des tondeuses à gazon qui suppriment les fleurs, est-il plus doux à l'oreille? Qu'ils se rivent à leur télévision et regardent les concerts aux flashs de lumières souvent saccadés et aux sons parfois hoqueux. Ici, le montagnard reste maître chez lui. On respecte encore les rythmes naturels, plus lents, à la cadence du pas de l'armailli et de son troupeau. Bien sûr, quelques vaches un peu follettes d'avoir enfin quitté l'étable d'hiver, grimpent sur un talus, sautent comme des chèvres. Mais les reines du troupeau gardent une allure solennelle, imbuées de leur importance.

La désalpe et la Bénichon

L'alpée dure plusieurs mois et quand le givre blanchit les prés dans la vallée, quand l'automne ou casse-lunette, petite fleur blanche apparaît, on sait que l'été s'en va et que l'heure de la descente des troupeaux s'approche. Il faut descendre avant que la neige ne coupe les chemins.

C'est alors de nouveau la fête, le rituel, la même joie de vivre. Certains viendront la larme à l'œil en regardant la désalpe, même quelques jeunes émus par la force vitale des troupeaux, et par ce signe du temps qui passe. Déjà l'automne. Dans la vallée, on sort dans la rue pour saluer le passage des armaillis: «Petit Louis a grandi là-haut... Les vaches sont plus belles qu'au printemps».

Enfin, dans le pays de Gruyère, on marque la fin de l'été par la fête de la Bénichon. Pas mélancolique: fichtre non. On danse, on fait de la musique. Et l'on mange. Lisez plutôt le menu décrit par Romain Pasquier, médecin à Bulle qui savait jouir de l'existence. Il commandait à la Fleur de Lys, à Gruyères, par exemple, des repas plantureux. La tenancière m'a prêté le texte

du gastronome défunt sur les menus de la Bénichon. On y parle de «bouillon aux yeux d'or», de ragoût de mouton à «la poire à botzi», du blé et du sel symboles de l'hospitalité. Il chante aussi les «délices de la borne», c'est-à-dire, le salé fribourgeois. Et connaissez-vous la «cuchaille», pain de farine blanche au safran, le gruyère onctueux et la tomme de chèvre au goût plus acide? Romain Pasquier célèbre aussi les meringues à la crème, le bricet et le beignet de Bénichon. Et quant au choix des vins, le docteur bullois souligne qu'il faut aussi faire appel à nos amis valaisans pour «l'orchestration des crus de la fête». Aujourd'hui la gamme devient plus internationale. Europe oblige.

Le plus piquant, c'est que le médecin ajoute que «la parfaite raison fuit toute extrémité et veut que l'on soit sage avec sobriété». «Or», me dit l'hôtesse de la Fleur de Lys, «lui, commandait parfois deux repas et, derechef, les achevait seul...» Entre les bonnes intentions et la réalité, il y a un pont franchi allègrement les jours de Bénichon.

Les artistes aussi

Naturellement, poètes, musiciens et peintres sont sensibles aux poyas. L'un d'eux, Mesod, disait: «Je pourrais peindre autre chose, mais il faut que ce soit ça.» «Quant à Sylvestre Pidoux, c'est peut-être le plus attachant du 19^e siècle. Ce peintre des poyas a dû travailler dans la forge de son père, petit «réduit noir sans blanchissage ni transformation». Son sens profond de l'architecture des animaux et des personnages, sa sensibilité pleine d'humour, le classent parmi les excellents naïfs. On peut du reste admirer sa magistrale poya du Musée de Bulle. Et à la queue du troupeau, il s'est peint lui-même, barbouillé de noir puisqu'il faisait aussi le charbonnier.

Quant au génial Hauswirth, le découpeur de papiers, pauvre diable, ses doigts étaient si lourds et gros qu'il ne pouvait

les insérer dans les ciseaux. Mais ses poyas sont fines, vives et joyeuses.

Les poyas peintes ont été répertoriées, fussent-elles sur le fronton d'une grange ou dans un restaurant, chez les privés et autres bâtisses. En cet instant, je pense à un artiste bien vivant, qui fut armailli, bûcheron à ses heures et qui aurait voulu être marin: Jean-Louis Gétaz. Il a choisi un temps, pour peindre des poyas, les simples planches des anciennes hautes cheminées de chalet où l'on fumait la viande. On peut en voir une belle et sobre dans l'Hostellerie des chevaliers, à Gruyères, à côté des chambres luxueuses et d'une gastronomie raffinée. Sa poya sur le mur blanc est tout aussi racée.

Il est intéressant de constater que c'est dans la première moitié du 19^e siècle que les montées des troupeaux ont été créées aussi bien chez les naïfs d'Appenzell, du Simmenthal, en Gruyère et au Pays d'Enhaut. Ils avaient tous le besoin de représenter cette tranche importante de leur existence.

Rien d'étonnant que lorsqu'un habitant de ces régions (pas faciles à vivre mais d'autant plus attachantes) est à l'étranger, il ressent de l'émotion en entendant le «Ranz des vaches» et ses liaubas nostalgiques chantant la poya.

Il y a des fêtes qui nous habitent toute la vie.

Mad. C.

Lire

«Frontons et poyas», d'Alain Glauser, 264 pages, Edition Ides et Calendes.

Où trouver des poyas d'artistes? Dans les musées de Bulle, du Pays d'Enhaut, du Saanenland et du Simmenthal, dans le Centre de découpages de Flendruz, dans les galeries d'art spécialisées et dans certaines boutiques d'artisanat.



Fragment de la poya de Sylvestre Pidoux. Musée de Bulle

La Gruyère et le Pays d'Enhaut vous offrent:

Les Musées de Bulle et de Château d'Œx

Vous pouvez loger dans des pensions et hôtels sans ou avec étoiles à partir de Fr. 25.- à 30.- (lit et petit déjeuner).

L'Auberge de Jeunesse de Château d'Œx convient aux familles (dortoirs, chambres à plusieurs lits). Dès Fr. 14.- avec petit déjeuner.

information: Office du tourisme de la Gruyère, 2 av. de la Gare à Bulle (Tél. 029/4 80 22).

Office du tourisme de Château d'Œx, Place du Village (Tél. 029/4 77 88).

Office du tourisme de Rougemont (Tél. 029/4 83 33).

Vous dégusterez les spécialités

Fondue, autre mets au fromage, charcuterie de campagne, crème et pâtisseries: dans la plupart des restaurants. Par exemple, l'**Hôtel de la Fleur de Lys**, à Gruyère, reste fidèle au docteur gastronome Pasquier et offre les menus de Bénichon. Notamment: la truite de Neirivue, le jambon à la borne, les poires à botzi rosées à goût d'anis, la quiche. Suivent meringues, merveilles et fruits à la crème et autres pâtisseries locales.

C'est sans doute au **Chalet fromagerie de Château d'Œx** que l'on peut le mieux se tremper dans l'atmosphère de la région. Et à des prix populaires. De 13 à 17 h sauf le lundi, on y voit la fabrication du fromage Gruyère.

Fondue et autres mets au fromage, par exemple le petit-déjeuner-chalet avec rebibes (gruyère ancien en copeaux et thé à la cannelle plus du cumin. Vous pouvez si vous êtes adepte d'une diététique naturelle faire une cure de petit-lait (trois semaines) qui régularise la flore intestinale et purifie l'organisme.

Les «cultures hors sol sous la loupe»

Pour Fredi Schwab, directeur de l'Union maraîchère suisse, Fribourg, «les légumes hors sol méritent la même protection que les produits agricoles». Voici ses arguments :

Par rapport aux prix du marché mondial, l'agriculture suisse coûterait 7 milliards de francs, affirme une étude de l'OCDE. Elle conclut à la nécessité de **mieux laisser jouer les lois du marché et de procéder à des améliorations structurelles.**

Le marché régit la culture maraîchère. Elle ne bénéficie ni de subventions ni de garanties pour la prise en charge ou les prix. Les maraîchers sont des **agriculteurs dynamiques** qui utilisent les avantages des mécanismes d'adaptation de l'économie de marché. L'adaptation des structures d'entreprise à l'évolution technologique en Europe est **une question de survie** pour la production indigène. Cela est d'autant plus vrai que le producteur suisse doit supporter un handicap indiscutable par rapport à ses confrères de la CE en matière de moyens auxiliaires, de la situation de l'emploi, des prix du terrain et de l'aménagement du territoire.

La culture maraîchère hors sol **n'est pas** indépendante des surfaces. Au contraire, il s'agit bien d'une **production de plantes liée à des surfaces.** La dépendance de la densité des plantes par rapport à la surface utilisée est la même dans toutes les exploitations du pays et de l'étranger.

Des avantages indéniables

Les légumes hors sol doivent être situés dans les exploitations mixtes pleine terre/serres. L'Union maraîchère suisse (UMS) ne conteste pas une limitation des cultures abritées par exploitation à 2 hectares. A

côté des habitations, les serres, les entrepôts et les locaux destinés à la préparation doivent être implantés en **zone agricole.** Ils constituent, avec les cultures en pleine terre, une unité de production dans la zone agricole.

Les serres sont une forme intéressante et moderne d'utilisation **directe** de la terre agricole. Il s'agit de collecteurs solaires qui sont au service immédiat des plantes.

Les cultures hors sol sont **plus économiques et plus écologiques.** Dans la comparaison hors sol/cultures en terre, les cultures hors sol exigent au moins 20% d'énergie en moins par kilo récolté pour une durée égale de culture. Les coûts moindres des cultures et les investissements plus bas par kilo récolté jouent en faveur de la production hors sol.

Dans les serres, il est plus facile de combattre les parasites par des insectes utiles sans recourir à la chimie. La régulation climatique, la couverture du sol et l'arrosage au goutte-à-goutte réduisent les attaques de maladies et, par conséquent, le recours à des moyens chimiques.

Pour le bien des consommateurs

Depuis peu, nous savons qu'il est nécessaire de récupérer les solutions nutritives excédentaires. Les circuits fermés testés ne sont pas encore opérationnels. L'utilisation des solutions nutritives excédentaires pour une fumure correctement dosée des cultures en pleine terre constitue une solution à court terme. L'Union espère que les producteurs hors sol l'appliqueront dès 1991. **Si les solutions nutritives sont récupérées, la culture hors sol représente, par rapport aux cultures en terre, une diminution sensible de la charge de l'environnement en fumure.** Le recyclage de la laine



«Les cultures hors sol sont plus économiques et plus écologiques.»
Photo + G. Bosshard/AIR.

de roche n'est pour l'instant pas encore résolu à satisfaction.

La **qualité** des produits hors sol est bonne. Leur **aspect, leur fermeté, leur qualité régulière** et la **durée de leur conservation** (dans le réfrigérateur du consommateur) sont **meilleurs.** Le goût est déterminé pour l'essentiel par la variété et par le moment de la récolte. Des tests de tomates, effectués à l'aveugle par des consommateurs, **n'ont pas fourni des différences significatives** concernant le goût. Les tomates hors sol **consomment moins de produits de luxe,** tels que les nitrates et les sels minéraux. Il n'y a pas de différence en ce qui concerne la teneur en vitamines C.

Des légumes-fruits, tels que les tomates, les concombres, les courgettes, les aubergines et les poivrons correspondent aux **désirs des consommateurs. Les importations ont gagné des parts du marché** de ces produits. Dans leurs serres modernes, les cultures suisses exigent

moins d'énergie (transport par camion) qu'aux Pays-Bas. Du point de vue écologique, un tourisme des légumes à travers l'Europe n'a aucun sens.

En conclusion

Les productions hors sol touchent à la survie des producteurs indigènes. Quant aux serres, elles font partie de l'unité d'exploitation située en zone agricole. Les produits hors sol sont des produits agricoles. Dans la réglementation des importations, ils doivent être pris en compte dès la 2^e phase. Il faut savoir que la meilleure qualité et les coûts plus bas profitent aux consommateurs. Enfin, la culture hors sol nécessite moins d'énergie par kilo récolté. Avec les circuits fermés pour les solutions nutritives et le substrat, ce type de culture tient mieux compte de l'environnement.

1990

Année internationale de l'alphabétisation

Une personne sur quatre est analphabète

Ce petit Suisse a découvert tôt les joies de l'apprentissage de la lecture et de l'écriture.

Il n'ira pas rejoindre la cohorte des 30 000 (ou 60 000) Suisses analphabètes ou illettrés.

Photo: Willi Stolz

A l'aube du XXI^e siècle, l'analphabétisme est loin d'être vaincu. Malgré les progrès réalisés depuis vingt ans dans ce domaine, plus de 100 millions d'enfants n'ont encore aucun accès à l'école primaire. En outre, plus de 900 millions de jeunes et d'adultes – soit près d'une personne sur cinq dans le monde – dont une majorité de femmes, ne savent encore ni lire ni écrire. **G. F.**

Même s'il y prend une ampleur autrement dramatique, ce phénomène n'est cependant pas limité aux pays les plus défavorisés: l'illettrisme existe aussi chez nous, souvent caché, car vécu comme une tare. Alors que l'analphabète ne sait ni lire ni écrire parce qu'il n'a pas fréquenté l'école, l'illettré est allé à l'école, mais n'a pas atteint un stade irréversible dans l'acquisition de la maîtrise de la lecture et de l'écriture. On estime qu'aujourd'hui, en Suisse, quelque 30 000 personnes souffrent d'illettrisme, à des degrés divers.

30 000 illettrés en Suisse

Une des tâches de l'UNESCO est de sensibiliser l'opinion publique et les gouvernements à ces problèmes et d'encourager les actions dans ce domaine, tant au niveau national qu'international. C'est dans cette perspective que l'UNESCO a choisi de faire de 1990 «L'Année internationale de l'alphabétisation».

Des mesures ont déjà été prises pour assurer la participation active de notre pays à cette initiative. La Suisse s'est ainsi engagée

dans la préparation de la Conférence mondiale sur l'éducation pour tous, organisée conjointement par l'UNESCO, l'UNICEF, la Banque mondiale et le PNUD, et qui s'est tenue du 5 au 9 mars en Thaïlande.

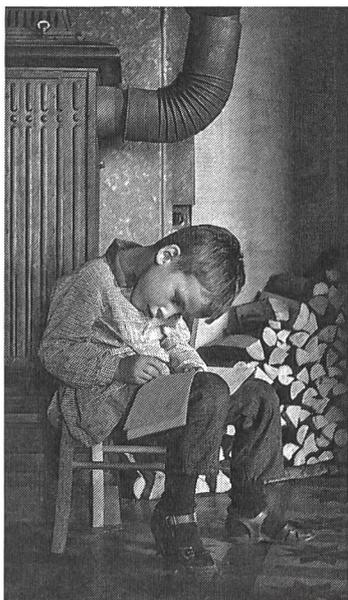
Cette conférence avait pour but d'engager un nouvel effort au niveau mondial pour tendre à l'universalisation de l'enseignement primaire et soutenir le développement des programmes d'alphabétisation et d'éducation des adultes. La Suisse, par l'entremise de la Direction de la coopération au développement et de l'aide humanitaire, consciente de l'importance du défi à relever, a participé en qualité de sponsor-associé au finance-

ment de la Conférence; elle a aussi joué un rôle actif dans le processus de réflexion et de définition des stratégies, lors de la procédure de consultation qui a précédé la Conférence, et lors de la réunion elle-même. La Suisse sera également active dans le cadre des activités du suivi, confiées notamment à la 42^e session de la Conférence internationale de l'éducation qui aura lieu à Genève en septembre 1990 et qui sera consacrée précisément à l'alphabétisation. La Suisse soutient en outre plusieurs programmes d'éducation primaire, d'alphabétisation et d'éducation des adultes dans des pays en développement.

Par ailleurs, le Comité suisse pour l'Année internationale de l'alphabétisation, constitué au sein de la Commission nationale suisse pour l'UNESCO, a élaboré un programme d'action qui met l'accent sur l'information et la sensibilisation du public. En décembre 1989, une journée d'étude a été organisée avec les départements cantonaux de l'instruction publique sur le thème de la scolarisation des enfants clandestins en Suisse. Deux séminaires auront lieu sur le droit d'écrire (Fribourg, 27 - 28 septembre) et sur la Suisse face à l'analphabétisme, en collaboration avec les diverses associations actives dans ce domaine.

Sujet tabou: L'analphabétisme dans les pays industrialisés

Leslie Limage, de l'UNESCO, répond ici à des questions que nous sommes nombreux à nous poser



En premier lieu Qu'est-ce que l'alphabétisation?

Ceux qui cherchent une solution rapide au problème de l'analphabétisme dans les pays industrialisés éprouvent des difficultés particulières à donner une définition précise de l'alphabétisation. Malheureusement, aucune formule simple n'est satisfaisante. On a fait usage depuis une cinquantaine d'années de nombreuses définitions opérationnelles ou théoriques. Certain-

es se réfèrent plutôt à une évaluation d'aptitudes ou de compétences de base, d'autres considèrent l'alphabétisation comme un moyen d'accéder à un niveau de vie meilleur, et d'autres encore soulignent l'importance politique qui s'attache au fait de savoir lire et écrire.

En réalité, le concept d'alphabétisation ne peut être défini que par rapport à un contexte donné et il se modifie en même temps que les besoins de la société et de l'individu.

Il n'existe actuellement aucune définition ni aucun système de mesure du taux d'alphabétisation qui soient valables pour tous les pays. De plus, les conditions d'enseignement et d'apprentissage diffèrent suivant les pays et même à l'intérieur d'un pays. Il est donc impossible de classer les Etats selon leur taux d'alphabétisation.

Les statistiques publiées par l'UNESCO dans ce domaine se fondent sur les résultats officiels des recensements qui lui sont communiqués par des gouvernements dont les critères varient d'un pays à l'autre. Aussi doit-on en user avec circonspection. Utiles lorsqu'il s'agit de dégager des tendances générales, elles se révèlent hasardeuses lorsqu'on cherche à faire des comparaisons précises.

Cette situation ne trouble pas pour autant les maîtres dans les écoles ni les éducateurs chargés d'un cours de formation de base ou de travaux dirigés pour les adultes. Ces praticiens sont capables d'évaluer les besoins de ceux qui leur sont confiés et, s'ils ont été dûment formés, ils sont en mesure de définir des objectifs pédagogiques qui conviennent à leurs élèves, que ceux-ci soient des enfants ou des adultes. Mais ils sont gênés par les classes surpeuplées, les matériels didactiques inadaptés et les exigences d'une administration qui attache plus d'importance aux résultats des examens qu'à la qualité du milieu d'apprentissage et des motivations qu'il peut fournir aux élèves.

A propos, qu'est-ce que l'analphabétisme?

Le terme d'analphabétisme a lui aussi une valeur relative. On considérait autrefois comme alphabétisé tout adulte capable d'écrire son nom pour signer et de lire des messages simples. Aujourd'hui, les définitions de l'analphabétisme varient pour désigner des degrés d'ignorance qui vont de l'incapacité totale d'utiliser l'écrit jusqu'à une maî-

trise insuffisante d'un ensemble d'aptitudes complexes. Dans certains pays industrialisés, on parle même d'*analphabétisme informatique* ou d'*analphabétisme culturel*. Bref, tel bagage jugé satisfaisant dans un contexte peut apparaître nettement insuffisant dans un autre. Mais qu'est-ce qu'un analphabète, demanderez-vous?

Un *analphabète* est quelqu'un comme vous et moi. C'est en général une personne qui a des responsabilités familiales et professionnelles et des buts personnels dans la vie. Elle peut jouer un rôle actif dans sa communauté et poursuivre avec succès toutes sortes d'activités. D'habitude, la maîtrise de la lecture et de l'écriture est perçue par les analphabètes comme la clé de la réussite personnelle, familiale et professionnelle: il devient possible de faire la lecture à ses enfants, de passer le permis de conduire et d'obtenir de l'avancement. Les analphabètes ne se sentent généralement *honteux* de ne pas posséder ces aptitudes élémentaires que s'ils sont culpabilisés par l'école ou par des travailleurs sociaux ou des alphabétiseurs bien intentionnés. Ils souffrent aussi des stéréotypes d'analphabètes que véhiculent la télévision et les autres médias.

Des Etats-Unis à l'Europe

En vérité, étant donné la variété des définitions de ce qui constitue l'analphabétisme dans les pays industrialisés, les estimations de l'ampleur de ce phénomène diffèrent selon les pays, et sont souvent contradictoires. Aux Etats-Unis, les chiffres publiés vont de 5 à 25 pour cent de la population totale. Une enquête effectuée récemment au Canada montre que 25 pour cent environ des habitants adultes de ce pays ont de très grosses difficultés à lire et à écrire. En France, il y aurait selon les estimations entre 2 et 8 millions d'analphabètes.

On peut dire, sans trop de risque d'erreur, que l'analphabétisme sous toutes ses formes est particulièrement répandu dans les groupes suivants: élèves ayant quitté l'école sans obtenir de diplôme, minorités ethniques, chômeurs de longue durée et personnes vivant dans les régions ayant un taux de chômage élevé et populations extrêmement défavorisées. Au-delà, c'est l'incertitude.

Chaque enfant est unique

L'école repose sur l'hypothèse implicite que tous les enfants sont pareils. Nous savons cependant qu'il n'en est rien: chaque enfant est unique. Dans les écoles, l'enseignement est en général dispensé dans les langues principales du pays, mais il arrive chez beaucoup d'élèves parlent chez eux une langue minoritaire ou qu'ils proviennent de milieux culturels différents. Ainsi, en appliquant le même traitement à tous, on aboutit à des résultats très inégaux. Alors que tel enfant est prêt à apprendre aisément une chose, tel autre n'y parviendra qu'au prix d'un travail de rattrapage préalable. Or, dans certains pays, la seule forme de rattrapage consiste à redoubler la classe, c'est-à-dire à absorber une nouvelle dose de la potion qui a déjà fait la preuve de son inefficacité. Ces dernières années, bon nombre de pays industrialisés ont

réduit leurs dépenses sociales, et leur budget d'éducation en a durement pâti. Les premières coupes concernent les services scolaires considérés comme marginaux: programmes de soutien pédagogique et cours de rattrapage. La réduction des dépenses d'éducation entraîne aussi l'augmentation des effectifs des classes, une raréfaction des matériels éducatifs et un découragement chez les enseignants. Un enfant dont le milieu familial ne peut compenser les carences du système scolaire prendra inévitablement du retard. Les jeunes très nombreux qui quittent l'école chaque année sans avoir obtenu de diplôme n'ont probablement que des bases fragiles en écriture, en lecture et en calcul. Il est faux de dire qu'ils *retombent* dans l'analphabétisme puisqu'ils n'ont jamais acquis une maîtrise durable de ces aptitudes.

Redécouverte d'un tabou invisible

La crise économique qui a commencé au début des années 70 a largement contribué à faire *redécouvrir* l'existence de l'analphabétisme dans les pays industrialisés. Alors que les emplois traditionnels et peu qualifiés se faisaient de plus en plus rares, il est devenu nécessaire de recycler un très grand nombre de jeunes pour les employer dans les industries nouvelles. On a créé à cet effet des programmes de formation professionnelle, mais on s'est vite aperçu que l'absence de notions élémentaires, notamment en lecture, écriture et calcul, compliquait considérablement la tâche. Les restructurations de l'économie ont mis soudain en évidence des analphabètes qui travaillaient jusqu'alors comme salariés et dont l'existence soulevait désormais un problème. C'est ainsi que des hommes ayant passé la moitié de leur vie dans une mine de cuivre se trouvèrent brusquement réduits au chômage et inaptés à tous les emplois offerts. La redécouverte de l'analphabétisme est due aussi à des campagnes de sensibilisation comme celle qui a été entreprise au Royaume-Uni en 1975 ou aux efforts dé-

ployés actuellement par les médias en Amérique du Nord, en Australie et en Nouvelle-Zélande. Alertée, la société redécouvre l'existence d'un problème demeuré longtemps invisible. Il faut savoir que, dans beaucoup de pays, les mesures indispensables pour éviter les mauvais résultats et les échecs scolaires font, comme l'école elle-même, l'objet de vives critiques. Au lieu de renforcer les programmes de rattrapage à l'école, de nombreux pays, contraints d'opérer des coupes budgétaires sévères, se tournent vers le secteur privé et les organismes bénévoles. Il est hélas fréquent que des projets de faible envergure lancés à grand renfort de publicité viennent se substituer à une action soutenue des pouvoirs publics. L'alphabetisation est l'affaire de tous, mais les efforts privés ne peuvent que compléter le service public et non le remplacer.

Nous sommes tous responsables

L'éducation de base des adultes se fait dans des contextes très variés. Dans certains pays, les collèges communautaires et les instituts d'éducation des adultes assurent la plus grande partie des cours. Dans un nombre croissant d'Etats, des organismes bénévoles et caritatifs offrent des services beaucoup plus réduits, mais qui ne cessent de se développer. Petit à petit, des cours d'alphabetisation sont organisés sur les lieux de travail, surtout dans le commerce et l'industrie. Des groupes communautaires définissent eux-mêmes leurs besoins et s'efforcent d'y répondre. Dans les pays qui ont une grande expérience de l'alphabetisation des adultes, les médias ne se contentent plus de brefs messages télévisés destinés à sensibiliser l'opinion, mais organisent des cours. Au Royaume-Uni, la BBC a lancé des programmes sanctionnés par un certificat. Désormais, les personnes qui ont suivi un cours d'alphabetisation pourront justifier par un diplôme l'acquisition d'un ensemble d'aptitudes en matière de communication. Inédites, ces formes de coopération entre responsables de l'éducation,

services de l'emploi et médias répondent à des besoins soigneusement évalués en consultation avec les apprenants adultes. Pourtant, malgré la très grande variété des programmes existants, la proportion des adultes insuffisamment alphabétisés qui bénéficient d'une formation quelconque atteint à peine 10%.

Parvenir à une société entièrement alphabétisée est **notre responsabilité à tous**. Les efforts faits par la communauté pour initier les enfants d'âge préscolaire aux joies de la lecture sont importants. Les pouvoirs publics devraient doter les écoles de ressources suffisantes pour que chaque enfant puisse acquérir un minimum d'aptitude dans l'usage de l'écrit. L'action des écoles devrait être assez souple et diversifiée pour que tous les enfants, quel que soit leur milieu familial, prennent plaisir à apprendre. Une fois les pouvoirs publics fermement engagés, il conviendrait d'inciter les entreprises, les organismes bénévoles, les groupes communautaires, les bibliothèques et les médias à s'associer à cette action. Les pays industrialisés ont les moyens de donner à tous la possibilité d'apprendre à lire, écrire et compter. A vrai dire, ils ne peuvent pas se permettre de faire autrement.

Mais chacun a son rôle à jouer pour parvenir à une société alphabétisée. Comme les besoins en matière d'alphabetisation ne cessent d'évoluer à mesure que les sociétés industrialisées se transforment, les gens devront toujours améliorer leur maîtrise de la lecture et de l'écriture. Les très jeunes, en particulier ceux qui sont issus d'un milieu défavorisé ou dont les parents peinent déjà durement pour faire vivre leur famille, ont besoin de l'aide des gens plus âgés. Les efforts d'alphabetisation réunissant les générations, comme ceux grâce auxquels mères et enfants apprennent ensemble à lire et à écrire, sont importants aussi. L'alphabetisation doit mobiliser toute la famille. Les groupes communautaires de toutes sortes sont en général bien placés pour évaluer les besoins d'alphabetisation à l'échelon local. Il y a beaucoup à faire et chacun d'entre nous a un rôle à jouer.

Suisse

La Suisse compte au moins 30 000 analphabètes fonctionnels (certains parlent de 60 000). Ce constat a incité à des actions concrètes afin de remédier à ce sujet tabou.

En Suisse alémanique, l'association «Lesen und Schreiben für Erwachsene» a été créée en 1985 à Zurich et s'est constituée en organisation faîtière en mars 1988. Objectif de cette association: créer un réseau et organiser des cours.

Son pendant romand, l'association «Lire et écrire» (Au Clos, 1580 Ouleyres, téléphone 037/75 29 23) est née en juin 1988. Les deux organisations travaillent en étroite collaboration.

Quant à l'association Aide à toute détresse Quart monde (ATD) fixée à Treyvaux, elle travaille depuis de nombreuses années dans le domaine de l'alphabetisation, cela dans les milieux les plus pauvres.

En Suisse romande, dans le cadre de «Lire et écrire», un groupe a été mis sur pied dans le canton de Neuchâtel en décembre dernier, ainsi que dans le canton de Vaud.

En Suisse alémanique, des cours sont actuellement organisés à Bâle, Lucerne, Berne, Lenzburg, Zoug, Saint-Gall, Spreitenbach, Thoun et Zurich.

A Berne, le Département de l'instruction publique assume une partie du coût des cours (environ 100 000 francs).

Alphabétisme et pauvreté

Une règle avec des exceptions

L'analphabétisme et la pauvreté vont systématiquement de pair: plus les revenus diminuent, plus les possibilités d'apprendre à lire et à écrire s'amenuisent. Cette loi universelle connaît cependant des exceptions, jouant dans les deux sens. Par exemple, le Congo, l'Éthiopie, la Zambie et le Zimbabwe en Afrique, ou le Sri Lanka et la Thaïlande

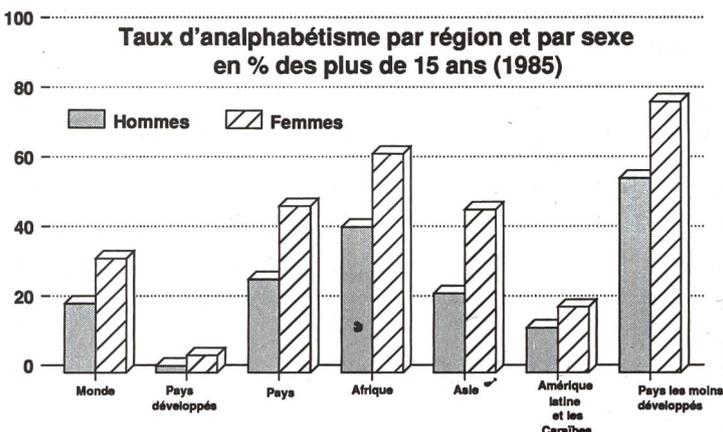
en Asie ont un taux d'analphabétisme nettement plus faible que la moyenne régionale ou que dans la catégorie de pays où ils sont classés, preuve que l'analphabétisme n'est pas une conséquence inévitable de la pauvreté. À l'inverse, des pays aujourd'hui parmi les plus riches du monde peuvent encore compter un fort taux d'analphabétisme pour des raisons historiques évidentes. C'est le cas par exemple de certains pays du Golfe.

La différence hommes/femmes

Un écart systématique

Dans toutes les régions du monde, sans exception aucune, les femmes sont plus analphabètes que les hommes. L'écart des taux d'analphabétisme entre hommes et femmes, qui naturel-

lement croît avec le taux global, est le plus élevé en Asie (21,8%), suivi par les pays les moins développés (21,5%), puis l'Afrique (21,2%), et enfin l'Amérique latine et les Caraïbes (3,9%) et les pays développés (0,9%).



Source: Office des statistiques de l'UNESCO.

L'analphabétisme en chiffres

Un sur quatre

En 1985, on comptait officiellement 889 millions d'analphabètes sur les 3,2 milliards de personnes de la planète âgées de 15 ans et plus, soit un taux mondial de 27,7%. Grosso modo, **parmi les adultes du monde entier, un sur quatre est donc analphabète.** Selon la définition utilisée par l'UNESCO, il s'agit d'une *personne incapable de lire et d'écrire, en le comprenant, un exposé simple et bref de faits en rapport avec sa vie quotidienne.*

L'analphabétisme se concentre presque exclusivement dans les pays en développement, puisque les pays industrialisés (*) n'en comptaient à cette même date que 20 millions, soit un taux de 2,1%.

Compte tenu des populations des différentes régions du monde, c'est l'Asie qui forme le plus grand réservoir d'analphabètes - 666 millions, soit 75% du total mondial (**) - suivie de l'Afrique, 162 millions, soit 18% du total mondial, et enfin l'Amérique latine et les Caraïbes, où les mêmes chiffres sont respectivement de 44 millions et 5%.

C'est cette dernière région qui, par contre, connaît le plus bas taux d'analphabétisme parmi les pays en développement: 17%, suivie par ordre croissant de l'Asie (36%) et l'Afrique (54%).

Neuf pays abritent plus de dix millions d'analphabètes, et représentent les trois quarts des analphabètes du monde entier; la Chine et l'Inde en comptant ensemble plus de la moitié. Il s'agit de: Inde (264 millions), Chine (229), Pakistan (39), Bangladesh (37), Nigéria (27), Indonésie (26), Brésil (19), Égypte (16) et Iran (12).

Le taux global d'analphabétisme dans le monde décroît régulièrement. Cependant, compte tenu de l'accroissement démographique actuel et des retombées de la crise mondiale sur l'éducation, le nombre absolu des analphabètes ne cesse d'augmenter et avoisine probablement en 1989 le milliard de personnes âgées de 15 ans et plus.

(*) Afrique du Sud, Australie, Israël, Japon et Nouvelle-Zélande indus.

(**) La région Asie comprend Israël, le Japon et la Nouvelle-Zélande.

SAVIEZ-VOUS QUE...

- Il y a dans le monde 889 millions d'analphabètes de 15 ans et plus, soit plus d'un adulte sur quatre.

- Dans les pays en développement, plus de 100 millions d'enfants en âge de suivre un enseignement primaire (de 6 à 11 ans) ne peuvent aller à l'école.

- Neuf pays ont plus de 10 millions d'analphabètes chacun et ils réunissent les trois quarts des analphabètes du monde. L'Inde et la Chine représentent à elles seules plus de la moitié du total.

- Quarante pays dont 27 en Afrique et 10 en Asie ont un taux d'analphabétisme supérieur à 50%.

- Huit pays, 5 en Afrique et 3 en Asie, ont un taux d'analphabétisme supérieur à 75%.

- La situation des femmes est pire que celle des hommes. En effet, si un cinquième des hommes ne savent ni lire ni écrire, une femme sur trois est analphabète. En 1985, le taux d'analphabétisme chez les femmes dépassait 80% dans 14 pays (10 en Afrique et 4 en Asie).

- Près de 98% des analphabètes du monde vivent dans des pays en développement. Dans ce groupe, c'est l'Afrique qui a le taux d'analphabétisme le plus élevé: 54%. Toutefois, la majorité de ceux qui ne savent ni lire ni écrire se trouvent en Asie; ils sont au nombre de 666 millions, soit les trois quarts du total mondial. En Amérique latine et dans les Caraïbes, 17,3% des habitants ne savent ni lire ni écrire.

- L'analphabétisme n'épargne pas non plus les pays industrialisés. Dans certains d'entre eux, les adultes qui ont de très grosses difficultés pour lire et écrire représentent de 5 à 10% de la population et parfois même davantage.

Source: Office des statistiques de l'UNESCO, 1985.

Vent d'Est

De la coopérative à la démocratie

Et si le système coopératif agricole était une école de démocratie? Une thèse intéressante soutenue par Wolfgang Werner*, dont voici les principaux arguments.

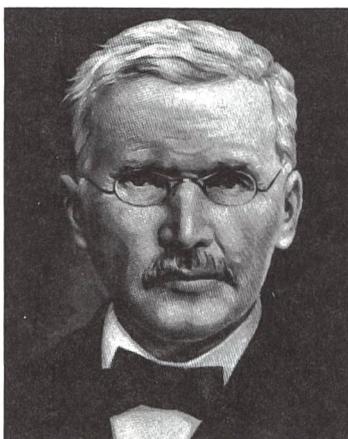
* In Le Courrier de l'Union internationale Raiffeisen.

Il n'est pas encore possible d'évaluer la portée de la révolution non sanglante qui a eu lieu en Europe de l'Est (à l'exception de la Roumanie) pendant la seconde moitié de l'année 1989. Il semble que la division de l'Europe ait été abolie d'un seul coup. De nombreux experts prétendent que la révolution de 1989 est un événement aussi marquant que la Révolution française de 1789, Il serait à souhaiter pour les pays d'Europe de l'Est qu'ils retrouvent bientôt la démocratie et la structure économique dont ils jouissaient en grande partie jusqu'en 1938. Ce n'est qu'alors que ces Etats pourront apporter leur contribution à la construction de la «nouvelle maison européenne».

On reconnaît maintenant en Hongrie, en Tchécoslovaquie, en Pologne, en Roumanie, en Bulgarie et en Yougoslavie des processus qui étaient aussi en cours chez nous lorsqu'il s'agissait, après la Première et la Seconde Guerre mondiale, de bâtir la démocratie et l'économie. Ces processus ne peuvent pas être couronnés de succès du jour au lendemain.

N'oublions pas que, dans ces Etats, seule une partie de la population a vécu la période précédant 1938. Et même, à cette époque, les processus de mise en place de la démocratie qui n'avaient été entamés qu'à la fin de la Première Guerre mondiale n'étaient pas encore au terme de leur développement.

Le système coopératif agricole serait une école de démocratie pour de nombreux Européens de l'Est. Par ce biais, l'homme peut apprendre en petit ce qui est nécessaire en grand pour le fonctionnement de



Friedrich Wilhelm Raiffeisen, né en 1818, partisan d'une économie plus libre et plus juste.

tout Etat démocratique: la vie en commun d'hommes ayant des opinions différentes. Une coopérative de type occidental ne peut fonctionner que si les organes coopératifs que sont l'Assemblée générale, le Conseil d'administration et le Conseil de surveillance accordent vraiment la possibilité d'intervenir aux membres.

Une condition absolue: la propriété libre

Il y a cependant une condition préliminaire absolue: une société libre et ainsi une coopérative libre présupposent une propriété privée dont on peut disposer librement. Les premiers pas sont déjà faits dans tous les Etats cités, et des mesures de multiplication de la propriété privée, également dans l'agriculture, ont été annoncées ou bien sont déjà en cours.

Il est extrêmement intéressant, dans ce contexte, de faire la liste des sociétés coopératives qui existaient autrefois dans les Etats du bloc de l'Est. En effet, les Etats issus de la monarchie austro-hongroise, c'est-à-dire la Hongrie, la Tchécoslovaquie, une partie de la Roumanie, une partie de la Yougoslavie, ainsi que certaines parties de la Pologne, disposaient d'un système coopératif agricole tout à fait capable de fonctionner.

Une Hongrie progressiste

La moitié hongroise de l'Empire de la monarchie disposait d'un système coopératif agricole très développé. Il y avait des Caisses Raiffeisen, des laiteries coopératives, des coopératives d'élevage et d'assurance du bétail, ainsi que des sociétés coopératives pour l'achat et la vente des produits agricoles. Il existait, dès 1862, en Hongrie des coopératives du système Schulze-Delitzsch, puis, en 1886, ont suivi des coopératives Raiffeisen sous forme de coopératives «Komitat», c'est-à-dire une sorte de coopératives de crédit de circonscription. L'approvisionnement de l'agriculture en moyens d'exploitation était assuré par les coopératives de consommation qui ont été créées en 1898 par l'alliance hongroise des agriculteurs. Le niveau élevé du système coopératif hongrois a été la raison pour laquelle le sixième Congrès international sur la coopération de 1904 s'est tenu à Budapest.

A l'époque de la monarchie, une partie de la Roumanie, la région qui s'étend jusqu'aux Carpates (Transylvanie) appartenait à la Hongrie. Voilà pourquoi le système coopératif agricole y était déjà implanté depuis les années 90 du siècle dernier. Les promoteurs de ce développement étaient surtout les habitants germanophones de la Transylvanie qui, dès 1886, avaient créé une fédération de coopératives Raiffeisen avec son siège à Sibiu. Etant donné le déroulement de l'histoire, des coopératives Schulze-Delitzsch, c'est-à-dire des Banques populaires et des coopératives d'artisans, avaient été créées en Roumanie plusieurs années auparavant. Elles se sont développées de manière très satisfaisante. Peu avant le début de la Seconde Guerre mondiale, le nombre des membres des Banques populaires était estimé à «bien plus d'un million». 87% des membres des coopératives étaient des agriculteurs.

Des conflits de nationalités

A l'époque de la monarchie, une partie de la Tchécoslovaquie appartenait à la Couronne autrichienne et l'autre à la Hongrie. Le système coopératif y était extrêmement développé, tant dans les parties du pays de langue allemande que dans celles de langue tchèque. C'est ainsi que les premières coopératives de transformation de produits agricu-

les se sont établies à partir de 1880 en Bohême, en Moravie.

Les Caisses Raiffeisen y sont connues depuis 1886 et l'une des premières coopératives de commercialisation de céréales de l'ancienne Autriche avait été créée, également en Bohême, en 1898. Cependant, le conflit de nationalités n'a pas épargné les coopératives non plus. Les groupes de population allemands et tchèques rivalisaient pour la création de coopératives. Ils faisaient tout pour favoriser leurs propres nationalités. L'Etat tchécoslovaque, qui naquit en 1918, reprit le système coopératif tant du système Schulze-Delitzsch que du système Raiffeisen et continua à le développer.

Les Banques populaires et les Caisses Raiffeisen connurent un développement particulièrement important. Les coopératives de transformation et les coopératives de machines et d'électricité acquirent une grande importance.

La Pologne actuelle a également connu un système coopératif développé. La fondation des premières Caisses Raiffeisen remonte à 1898. Les coopératives agricoles de production et les coopératives de consommation avaient une grande importance. Avant la Seconde Guerre Mondiale on comptait, en Pologne, plus de 10 000 coopératives.

Après la création des Etats en 1918, la Yougoslavie a également disposé d'un système coopératif qui fonctionnait.

Cela vaut surtout pour la partie slovène du pays qui avait appartenu auparavant à la monarchie austro-hongroise.

L'expérience des coopératives

La première Caisse Raiffeisen de la monarchie austro-hongroise fut donc créée en été 1886 à Rosswein, dans la région de Marbourg. Les coopératives agricoles prédominaient, la structure agricole étant caractérisée par les petits agriculteurs. La Yougoslavie d'avant 1938 comportait quatorze fédérations coopératives. Cependant le manque important de capital donnait beaucoup de fil à retordre aux coopératives. Les conflits de nationalités contribuèrent aussi à ce que la coopération entre les différentes fédérations laissa à désirer.

Cette brève énumération montre que tous les Etats de l'ancien bloc de l'Est ont déjà fait leurs expériences avec les coopératives.

Des petites et moyennes entreprises capables de survivre



Dans le paysage économique suisse, les rachats d'entreprises sont quasiment à l'ordre du jour. Derniers exemples en date: la reprise de la Caisse d'Épargne de la Ville de Zurich par la Banque Cantonale Zurichoise et l'intention de la holding Crédit Suisse d'absorber la Banque Leu. Vu ces tendances à la concentration, reste-t-il encore aux petites et moyennes entreprises une chance ou seront-elles écartées toujours davantage du marché?

Etude de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich. Traduction: J. Pirek-Cheron

Les petites et moyennes entreprises méritent un soutien particulier. (Photo: Jean-Paul Maeder)

On parle de concentration lorsque les différentes entreprises présentent, par rapport à la majorité des autres, une croissance comparativement élevée de leurs employés, du capital engagé ou du chiffre d'affaires. Les fusions d'entreprises offrent divers avantages de poids. Dans les très grandes unités de production, la fabrication de masse permet de baisser les coûts de production. Face à la nécessité de se consacrer toujours davantage à la recherche, une fusion d'entreprises permet de réduire les dépenses pour la recherche et d'éviter de mener les mêmes études en parallèle.

Inconvénients des concentrations

En outre, les grandes entreprises détiennent, sur le marché, une situation plus forte, que ce soit auprès des fournisseurs – avec lesquels elles peuvent négocier de meilleures conditions – ou encore sur les marchés internationaux, où les petites entreprises ne sont plus de taille à faire face à la pression des

prix. Dernière raison aux fusions d'entreprises: les besoins en capitaux, qui augmentent au rythme toujours plus rapide des investissements. Les grandes entreprises ont toujours la possibilité de se procurer des capitaux (ouverture du capital-actions, émission d'obligations) qui restent cependant fermés aux petites entreprises.

Mais sur le plan de l'économie globale, il ne faut pas négliger les inconvénients qui sont liés à de grandes concentrations économiques. En cas de baisse conjoncturelle, c'est toute une région qui peut capoter si elle dépend d'une seule grande entreprise. De plus, les grandes entreprises risquent toujours de faire un mauvais usage de leur force économique, ce qui peut se répercuter, par exemple, dans des hausses de prix ou des réductions de l'assortiment. Quelle a donc été l'évolution structurale de la taille des entreprises au cours de ces dix dernières années en Suisse? Le tableau intitulé «Evolution structurale de la taille des entreprises en Suisse, entre 1955 et 1985»

illustre le phénomène de la concentration à l'aide du pourcentage d'emploi, selon la taille de l'entreprise. Il y a concentration lorsque le pourcentage des employés d'une grande entreprise augmente et que la part des petites et moyennes entreprises baisse. Le tableau 1 montre donc que les très petites entreprises (moins de 19 employés) ont un pourcentage d'emploi en hausse depuis 1965. Les petites (20 à 99 employés), moyennes (100 à 499 employés) et grandes entreprises (plus de 500 employés) ont, quant à elles, des pourcentages d'emploi en baisse. En d'autres termes, les entreprises les plus petites en Suisse ont su améliorer leur position traditionnellement forte, cela essentiellement aux dépens des petites et moyennes entreprises. Mais l'évolution économique globale ne correspond pas nécessairement à celle des différents secteurs.

En effet, si l'on exclut le secteur industriel suisse, une nette tendance à une plus grande concentration se dessine.

D'après le pourcentage d'emploi, les entreprises moyennes et grandes témoignent d'une importance croissante, cette tendance étant particulièrement marquée dans les secteurs de la transformation des métaux et des constructions mécaniques, des appareils et des véhicules, ainsi que de la chimie. Mais si l'on considère les secteurs secondaires d'autres pays industrialisés, on remarque une tendance inverse dans certains pays, à savoir une déconcentration de l'emploi. Le comportement atypique de l'industrie suisse ne constitue pas pour autant une raison d'inquiétude, étant donné que l'économie de notre pays a toujours été moins concentrée qu'à l'étranger. La comparaison par pays de la structure de la taille des entreprises, qui ressort du second tableau (il porte, lui aussi, sur l'ensemble de l'économie), montre que le Japon est le seul pays ayant plus d'employés dans les petites entreprises que la Suisse. La concentration dans les grandes entreprises suisses (à partir de 500 employés) est

bien plus faible qu'aux Etats-Unis ou en Allemagne. Le processus de concentration de l'industrie suisse part donc d'un niveau de concentration plus bas qu'à l'étranger.

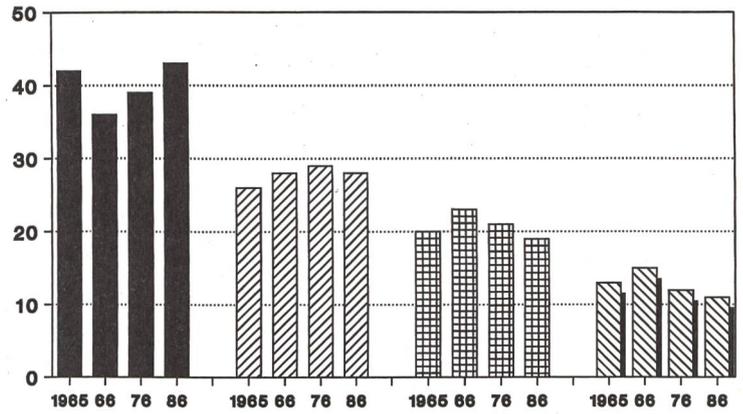
S'adapter et innover

Les processus de déconcentration de quelques pays pourraient signifier que la production de masse à elle seule ne peut garantir une réussite économique. Un développement technique rapide, des bouleversements économiques internationaux, de nouveaux procédés de fabrication et des problèmes d'environnement croissants ne sont que quelques-uns des facteurs qui rendront le cadre économique des entreprises toujours plus complexe. On recherche non seulement des unités de production offrant les conditions les plus avantageuses possible, mais aussi des entreprises capables de s'adapter et d'innover. Or, des unités de production plus petites ou au bénéfice de formes d'organisation décentralisée maîtrisent ce genre de problème souvent mieux que des entreprises plus grandes et plus lentes. En outre, la compétitivité des petites entreprises se trouve améliorée par diverses formes de coopération entre entreprises. Production de masse et adaptation flexible ne sont ainsi pas nécessairement contradictoires.

Même si, en Suisse, l'évolution se fait plutôt dans le sens d'une plus grande concentration, les petites et moyennes entreprises continueront, par rapport à d'autres pays industrialisés, à jouer un rôle particulièrement important. Les processus de déconcentration observés dans certains pays montrent toutefois qu'ailleurs aussi on découvre les avantages des petites entreprises. L'avantage concurrentiel, dont la Suisse jouit grâce à des petites et moyennes entreprises flexibles, novatrices, spécialisées et proches de leurs clients, menace ainsi de s'effriter. Il s'agit donc d'apporter un soutien particulier aux petites et moyennes entreprises, afin que cet avantage concurrentiel ne soit pas ruiné par les autres concurrents. La concurrence sera en effet beaucoup plus dure demain.

Evolution structurale de la taille des entreprises en Suisse, entre 1955 et 1985 (pourcentage d'emploi)

- - moins de 19 employés
- ▨ - 100 à 499 employés
- ▩ - 20 à 99 employés
- ▧ - plus de 500 employés



Structure de la taille des entreprises Comparaison par pays (pourcentage d'emploi)

Taille de l'entreprise	Suisse (1965)	RFA (1983)	USA (1983)	Japon (1981)
19	42,6	27,3	27,6	49,4
20-99	26,7	22,4	28,5	27,6
100-499 ⁽¹⁾	19,6	22,6	23,1	11,2
500 ⁽²⁾	11,06	27,7	20,9	11,7

(1) Japon: 100 à 299 employés
(2) Japon: moins de 300 employés

Source: Hotz-Hart, B., dans «Wirtschaft und Recht», cahier 3, 1989.

Le compte est bon sur tous les tableaux



La solution idéale, peu encombrante et économique pour compter, trier et mettre en tubes les monnaies.

Fabrication, vente, service:

prema

PREMA GmbH
Tychbodenstrasse 9
CH-4665 Oftringen
Tel. 062/97 59 59

Objectif Kenya et Moscou-Leningrad

Voici les deux prochains voyages qui boucleront le programme 1990 proposé par Panorama en collaboration avec Wagons-Lits Tourisme.

Un dépaysement absolu, en terre africaine, au moment où – sauf imprévu – la Suisse est blanche...

Une découverte de Moscou-Leningrad, en cette fin d'automne, qui vous permettra de voir par vous-même les effets de la perestroïka.

A tous, bonne route!

Avions de ligne, hôtels première catégorie selon normes soviétiques, chambre à deux lits avec bain, pension complète durant tout le voyage, accompagnateur suisse, guides locaux parlant français.

Leningrad-Moscou

du 10 au 17 novembre

Fr.s. 1420.-

dernier délai d'inscription: 15 octobre

1^{er} jour:

Genève-Moscou-Leningrad

10 h 10

Convocation à l'aéroport de Cointrin.

11 h 50

Décollage par Tupolev-154. Lunch servi à bord.

Transit à l'aéroport de Moscou-Sheremetyevo (décalage horaire: + 2 heures).

Formalités de douane, dîner et continuation pour Leningrad.

23 h 35

Arrivée à Leningrad, accueil par le représentant officiel Intourist, et transfert à votre hôtel en ville.

2^e jour:

Leningrad

Visite de la ville: Musée l'Ermitage, l'un des plus grands musées du monde qui compte environ 2700 000 pièces! Musée russe, la forteresse Pierre-et-Paul, avec sa cathédrale renfer-

mant les sépultures des tsars et grands-ducs depuis Pierre le Grand à Alexandre III.

3^e jour:

Leningrad

Continuation de la visite de la ville: place du Palais, perspective Nievski, cathédrale Saint-Isaac avec sa coupole d'or, côte Baltique, etc.

4^e jour:

Leningrad

Musée ethnographique des peuples d'URSS. Shopping.

5^e jour:

Leningrad-Moscou

Départ par bus de l'hôtel pour l'aéroport et envol en direction de Moscou.

Le reste de la journée sera consacré aux premières visites de la ville.

6^e-7^e jour:

Moscou

Visite de la ville: la place Rouge, le Kremlin, le plus ancien centre architectural de la ville. Grand monument de l'histoire et de la culture russe qui se dresse fièrement sur la rive haute, la rive gauche de la Moskova (superficie de 28 hectares avec ses tours et ses églises). La célèbre cathédrale de Basile-le-Bienheureux, le couvent Novodevitchi, l'Université Lomonosov construite sur une colline d'où l'on domine toute la ville, le Musée des beaux-arts Pouchkine, le Musée d'icônes A.-Roulev, etc.

Le Palais des expositions: des réalisations de l'économie nationale de l'URSS: 216 hectares, un témoignage éloquent du



Vue partielle du Kremlin, à Moscou.

niveau des réalisations actuelles de l'industrie et de l'agriculture, du bâtiment et des transports, de la science et de la culture. Trois cents constructions diverses et 80 pavillons.

Temps libre pour effectuer vos derniers achats de souvenirs.

8^e jour:

Moscou-Genève

Transfert matinal de votre hôtel à l'aéroport. Petit déjeuner et formalités d'enregistrement.

9 h 15

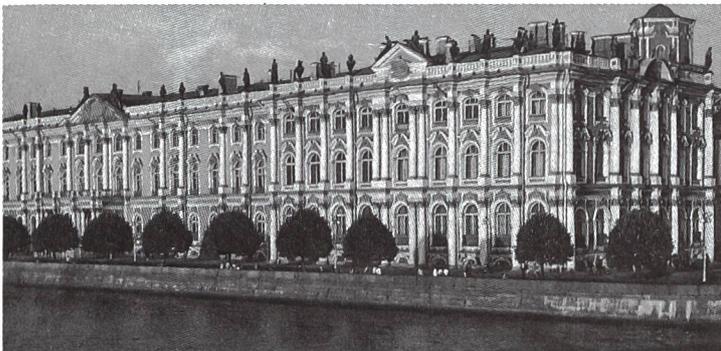
Décollage par Tupolev-154 à destination de Genève.

10 h 50

Arrivée à Genève-Cointrin.

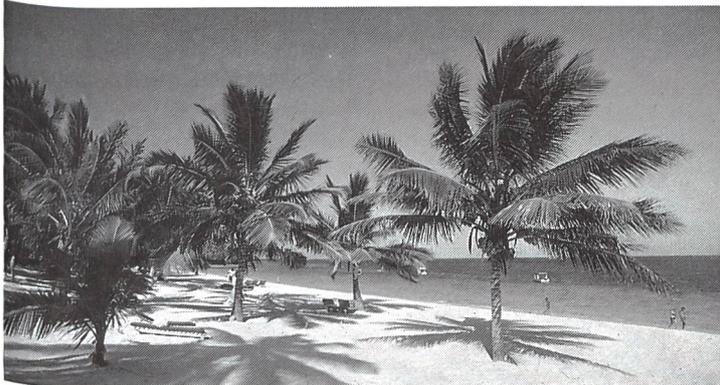
Note: L'ordre des visites peut être modifié. Le Musée de l'Ermitage à Leningrad étant actuellement en rénovation, cette visite pourrait être remplacée par une autre excursion.

Le Palais d'hiver à Leningrad.



Kenya

du 28 décembre au 13 janvier
Fr.s. 2465.-
dernier délai d'inscription: 15 octobre



Le Kenya en hiver: un dépaysement absolu.

Programme

Logement à l'Hôtel Coral/Palm Beach, en chambre double, bain WC. Le prix comprend la pension complète, la climatisation, le supplément de Noël-Nouvel An. Mais encore le Bush tour, le Kilulu Seafood excursion et une nuit africaine. Le safari de trois

jours Mara Simba, qui coûte Fr.s. 680.-, est naturellement facultatif.

Le Kenya, c'est la révélation d'une autre végétation, d'une faune extraordinaire, mais aussi celle d'un peuple charmant et hospitalier, sous des cieux cléments: l'Afrique au temps de Noël est une expérience qui ne s'oublie pas...



Scène familière et attendrissante au Kenya.

Bulletin d'inscription

Nom: _____
Prénom: _____
Adresse: _____
Signature: _____

Je m'inscris pour le voyage à Moscou-Leningrad à Fr.s. 1420.-.

Je m'inscris pour le voyage au Kenya à Fr.s. 2465.-.

A retourner avant le 15 octobre à Wagons-Lits Tourisme, gare CFF, 1003 Lausanne, tél. 20 72 08.



FRISBA S.A.

Maintenant en 9 dimensions

VOUS choisissez...

les dimensions et le type d'exécution.

1095 LUTRY
Tél. 021/39 13 33
Fax 021/39 51 57

A VENDRE

Une machine comptable HERMES 200C avec programme pour Caisse Raiffeisen petite ou moyenne. Prix de liquidation pour cause d'installation d'un nouveau système.

BANQUE RAIFFEISEN DE BRAMOIS-VS, Tél. 027/31 14 74

Solutions des jeux de Thierry Ott

L'embaras du choix

p. 24

1. B 2. B 3. A 4. A 5. B 6. C

Egalités mystérieuses

$(3:3) \times (3:3) = 1$
 $(3:3) + (3:3) = 2$
 $(3 \times 3) : (3:3) = 9$
 $[3 \times (3 + 3)] - 3 = 15$

Le savez-vous?

1. Jean-Pierre Melville 2. Le Greco
3. Curzio Malaparte 4. La Callas



Jeux d'enfant

Division par trois

Tronc commun

GUE Fugue, Dogue, Gueux, Guêpe

Sur un air de scrabble

Nuirais, Ruinai, Surinai, Unirais, Urinai

Mots croisés

Horizontalement: 1. Sardinerie. 2. Aliénation. 3. Barbouille. 4. Otai - Sakés. 5. Té - Liège. 6. Erni - Ee - Go. 7. Unité - Er. 8. Sémaphores. 9. ENA - Saga. 10. Sestrières.

Verticalement: 1. Saboteuses. 2. Alaterne. 3. Rira - Nîmes. 4. Débilitant. 5. Ino - Epar. 6. Nausée. 7. Etiage - Osé. 8. Rilke - Erar (rare). 9. Iole - Grêpe. 10. Enesco - Sas.

7	4	1
7	7	2
7	3	4



Voici les semaines de l'épargne!

C'est le moment de vous y préparer... Les Semaines de l'épargne auront lieu du 26 octobre au 9 novembre ou du 2 au 16 novembre. Avec un concours à la clé qui vous permettra, peut-être, de planer dans les airs à bord d'un avion à hélice DC 3 de la Classic Air. Vue inoubliable sur les lacs et les montagnes garantis lors de ce vol «rétro». Avec, en sus, un équipage attentionné.

Lors de ces Semaines de l'épargne, 56 gagnants auront la chance de participer à ce vol fabuleux.

Que les moins chanceux se consolent à l'idée que des prix les attendent aussi: 100 bons donnant droit à un voyage CFF.

Les conditions de participation

Toute personne (adulte ou mineure) domiciliée en Suisse est autorisée à participer au concours à l'exception des collaboratrices et collaborateurs des Banques Raiffeisen. La participation ne dépend d'aucun dépôt d'épargne. Il ne sera pris en compte qu'un seul bon de participation par personne. Le tirage au sort aura lieu fin novembre, en présence d'un notaire. La date limite de participation est fixée au 9 novembre 1990. Quatre gros lots au maxi-

mum peuvent être attribués par canton. Les personnes qui auront gagné un prix seront avisées par écrit. Aucune correspondance ne sera échangée au sujet du concours. Aucun litige ne pourra être réglé par voie judiciaire.

Date limite de participation

Dernier délai: **le 9 ou le 16 novembre 1990**. Le tirage au sort des cartes se fera fin novembre. Les voyages en avion auront lieu au printemps 1991.

Comment procéder?

Remplir la carte de participation puis la remettre ou l'envoyer à sa Banque Raiffeisen. C'est tout. Bonne chance!

Comment épargner? Quelques filons

Le compte d'épargne jeunesse Raiffeisen et le compte jeunesse permettent d'épargner avec un intérêt préférentiel et sans frais.

Le compte d'épargne Raiffeisen est la formule idéale si l'on dispose de réserves d'argent liquide et si l'on tient à économiser à court terme.

Le plan de prévoyance Raiffeisen, 3^e pilier est une manière intéressante et intelligente d'épargner en bénéficiant d'avantages fiscaux et d'un taux d'intérêt préférentiel.

Autre manière d'épargner: l'obligation de caisses Raiffeisen. Cette possibilité offre à la fois sécurité et intérêts élevés.

Littérature

Notre concours d'été

Des livres
à découvrir...
et à gagner



Enfants
jusqu'à 15 ans

Les bons titres sont:

Livre n° 1: Les bottes de sept lieues, de Marcel Aymé.

Livre n° 2: Villa Aurore, de J.M.G. Le Clézio.

Livre n° 3: Jonathan Livingston le goéland, de Richard Bach.

Livre n° 4: C'est le bouquet, de Claude Roy.

Adultes

Les bons titres sont:

Livre n° 1: C'est moi qui souligne, de Nina Berberova.

Livre n° 2: Passons à l'ouvrage, d'Adrien Pasquali.

Livre n° 3: Intermède marocain, de Georges Haldas.

Livre n° 4: Album de famille, de Gaston Cherpillod.

Les vainqueurs

Enfants

Aucun enfant n'a malheureusement réussi à trouver les quatre titres exacts... ni même trois!

Adultes

Jean-Daniel Coudray,
La Muraz, 1950 **Sion**

suivi de près par:

Liliane Catherinet,
1233 **Lully/GE**

Rosa Bovisi, 1870 **Monthey**

Félix Bourgeois,
1932 **Les Valettes/VS**

Josette Vaudan, 3005 **Berne**

Wanda Bise, 1606 **Forel/VD**

René Morard, 1908 **Riddes**

et

Julien Berberat,
2718 **Lajoux/BE**

qui, tous, ont trouvé trois titres exacts sur quatre.

S'ils ont reconnu les ouvrages de Pasquali, Haldas et Cherpillod, en revanche, ils ont hésité, pour le premier titre, entre Milan Kundera (L'Immortalité) et Maurice Chappaz (Le garçon qui croyait au Paradis): c'était Nina Berberova (C'est moi qui souligne).

Tous recevront un cadeau littéraire.

Panorama les félicite très cordialement.

Anthologie de musique concertante suisse

La voix des compositeurs

Panorama vous a déjà annoncé la parution de disques compacts et cassettes consacrés à la musique suisse pour harmonies, fanfares et brass-bands. Trois des compositeurs retenus dans le cadre de cette production anthologique nous précisent dans quelles circonstances, ils ont écrit l'œuvre choisie par le groupe de travail.

Jean Daetwyler,

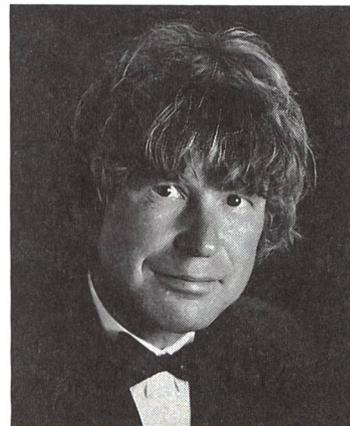
(Propos de «Capriccio Barbaro»):

Les œuvres écrites pour «grande harmonie» sont souvent très sérieuses (ouvertures, poèmes symphoniques, etc.). J'ai essayé de faire exception en composant une œuvre gaie, inattendue et tranchant sur le répertoire général. La musique peut également être ironique, malicieuse et même anti-conformiste. Des trompettes avec sourdines, l'extrême aigu criard des clarinettes, des dissonances survenant au moment où l'on s'y attend le moins sont des procédés qu'un compositeur peut utiliser pour rendre son œuvre amusante et exploiter l'ironie qui est aussi une forme de la pensée humaine. Une orchestration peu conforme souligne l'inspiration de ce «Capriccio Barbaro». Bien entendu, il ne s'agit pas d'exécuter ce poème avec le même sérieux qu'un «Andante» de Beethoven. Le chef doit également souligner l'anti-conformisme de cette œuvre en changeant résolument les tempi et en faisant preuve de personnalité et d'esprit caustique. Pour le temps de ce «Capriccio», il faut oublier l'esprit classique...»

Franco Cesarini,

(Propos de la «Suite ancienne»)

«La «Suite ancienne» est née en 1980 sous la forme de quintette de saxophones. J'avais l'idée d'écrire une pièce dans le style «antique» pour un ensemble composé exclusivement de l'instrument à vent le plus moderne à savoir – le saxophone. Le contraste m'avait intrigué. Quelques temps après j'avais déjà terminé une deuxième version, cette fois pour harmonie. La pièce est ensuite restée oubliée. C'est à l'occasion de la fête cantonale des musiques neuchâteloises qu'on m'a demandé si j'avais une pièce qui



André Besançon, compositeur de la pièce «Der kleine Schelm», est également chef du «Collège de Cuivres de Suisse romande».

pouvait s'adapter comme morceau imposé pour la troisième catégorie. Je me suis souvenu de ma suite et j'y ai apporté les retouches nécessaires et voilà, le tour est joué.»

André Besançon

(Propos «Der kleine Schelm (le Petit Coquin)»)

«Cette pièce a été écrite pour une grande formation d'harmonie dans un style très contemporain et veut cependant garder un caractère descriptif et populaire.

L'œuvre a été créée en 1986 lors des «Festliche Musiktage» de Uster par le «Zürcher Blasorchester» que dirigeait Albert Häberling.

Précisons que ces disques et cassettes qui paraîtront sous le label AMOS seront disponibles avant les fêtes de fin d'année dans toutes les agences de l'Union suisse des caisses Raiffeisen.

«Capriccio Barbaro»,
Jean Daetwyler (1907)
enregistré par la «Stadtmusik
Saltina de Brigue»,
Direction: Eduard Zurwerra

«Suite ancienne»,
Franco Cesarini (1961)
enregistré par la «Civica Filarmonica di Balerna»,
Direction: Franco Cesarini

«Der kleine Schelm»,
André Besançon (1946)
enregistré par l'«Harmonie Nautilique de Genève»,
Direction: Daniel Varetz

L'Arche*

de Jean Steinauer

Il coupa le contact, tira le frein à main, et gagna la couchette à l'arrière en se glissant à quatre pattes sur le capot moteur qui sépare les sièges – l'inconvénient du Volvo F 88. Il grelottait, de fatigue plus que de froid. Acagnardé dans l'angle, où il suspendit sa lampe de poche, il ouvrit une boîte de cassoulets en la serrant entre les genoux, mangea tout froid, machinalement, à la cuillère. Graisse figée, haricots durs comme cailloux, viande spongieuse. Infect. Il n'y songeait même pas. Plus la force.

Depuis douze jours, au reste, il ne vivait plus sur terre, il baignait dans l'eau. Douze jours, onze nuits: tout cela confondu sous la pluie incessante. Avec une sorte de rancune amère, il s'adressa aux animaux qui peuplaient la cabine, fétiches de peluche, compagnons impassibles: «Alors, ça vous plaît, l'Orient torride et lumineux?» Il était quelque part aux confins de la Turquie, de l'Arménie soviétique et de l'Iran, englué jusqu'aux essieux dans la boue liquide, et des cartes routières inutiles sur ses genoux. La vue ne portait pas au-delà des essuie-glaces.

Le ciel avait crevé dès la première heure du voyage, à la sortie de Lausanne, et depuis il pleuvait continuellement. A Saint-Maurice, un rideau de pluie barrait la vallée. Derrière, il pleuvait encore. Au Grand-Saint-Bernard, il n'eut pas droit au miracle: à la sortie du tunnel, la flotte était au rendez-vous. Averse permanente sur le val d'Aoste, le Piémont, la Lombardie. Au parking près de Milan qui fut sa première escale, le crépitement des gouttes sur la cabine le conduisit, comme une berceuse, à un sommeil d'enfant. C'est en rêvant qu'il retrouva son vrai point de départ.

Il a huit ans. Il découvre une petite ville qui ressemble à Romont ou à Bulle. La ferme, c'est

fini, papa l'a vendue pour acheter un camion de chantier, c'est lui qui amène le gravier pour construire l'autoroute. Papa est infiniment bon, aimable et puissant comme Dieu le père, mais sans la barbe blanche, papa est vieux pourtant, quarante-trois ans à son anniversaire. Il est moins terrible quand il se fâche, pas le genre à envoyer les plaies d'Égypte, la pluie de feu ou le déluge. Pourquoi se fâcherait-il, d'ailleurs, contre un petit garçon qui l'adore de tout son cœur, de toute son âme et de toutes ses forces, qui l'imite avec application parce qu'il veut aussi conduire des camions plus tard? Nono pour cette raison travaille bien à l'école, surtout le calcul et la géographie.

Pour ça, il n'a pas grand mérite, avec un maître comme Monsieur Hemmel. Monsieur Hemmel est presque à la retraite, alors il ne crie pas. Il lit une histoire le samedi matin, au lieu de la dictée. Il commence tous les matins par la Bible. J'aime. Il a dessiné avec la classe entière une immense carte où on voit entre autres Bethléem et Jérusalem, le Jourdain et le Nil, les Pyramides d'Égypte et les Jardins de Babylone. Moi, j'ai dessiné le mont Ararat, avec l'Arche de Noé posée dessus. Le mont Ararat existe, il est en Turquie, il a 5000 mètres d'altitude, deux fois et demie plus haut que le Moléson.

Papa respecte les paysans, bien qu'il soit camionneur maintenant. Pour pas que j'oublie la ferme, il m'a donné un troupeau de vaches en bois, avec un cheval et le chien. Celui qu'on avait à la campagne, c'était un saint-bernard parce qu'il tirait les boilles jusqu'à la laiterie. Plus tard, quand j'ai commencé vraiment la collection, j'ai acheté le saint-bernard qui est au milieu de la planche de bord.

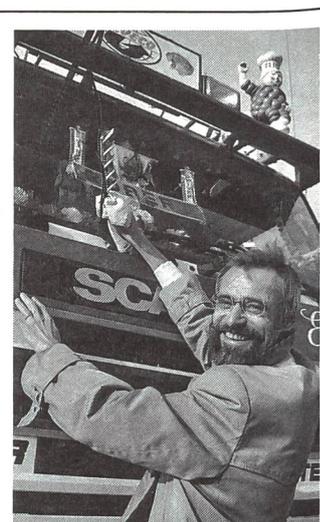
Le deuxième jour, à Monza, une pluie à transformer le Grand Prix en régates. A Vérone, pas besoin d'imaginer la scène du balcon, annulée pour cause d'intempéries. A Venise, on n'aurait pas distingué le Volvo d'une gondole. A Trieste, le temps de regagner sa cabine pour dormir après avoir payé le pompiste, il était trempé jusqu'au slip. Mais il gardait le moral. C'était son premier grand voyage, l'aboutissement de vingt ans d'espérances

confuses et de six ans d'efforts méthodiques.

Partir! Longer la mer Rouge, franchir le Tigre et l'Euphrate, sillonner pour de vrai les pays légendaires, voir si le mont Ararat ressemble aux dessins d'enfants. Vers le milieu de sa première année d'apprentissage, dans une agence Kuoni mais dans un bureau, c'était tout le problème, il avait craqué. Fugue à Genève, trois cents balles en poche, deux jours pour piger le truc et embarquement à la gare routière dans le direct d'Istanbul. Fin de l'aventure à Bourg-Saint-Pierre, quand deux flics valaisans à moto avaient stoppé le car. Puis la mise au point avec le père, en somme le début de sa vie d'adulte. Trois ans d'apprentissage comme mécanicien auto. Le permis poids lourds militaire à l'école de recrues, le permis civil dans la foulée. Deux ans sur un camion de chantier. Heureux: il conduisait. Frustré: il faisait, pratiquement, du surplus. On charge, on roule, on décharge, dix fois par jour, même pas deux cents bornes au compteur et toujours le même tronçon de route sous les yeux. Parfois un peu de car ou des transports de lait en citerne, le dimanche et pendant les vacances, des remplacements. Puis un an, chez Carg'Express, à quadriller la Suisse avec un porteur Saurer 330 et une remorque. Il vivait l'aube du bonheur: il était routier. Un dernier seuil à franchir et il ferait l'international. Il irait en Arabie, en Inde, en Iran. Orient. Aurore. Le jour arriverait.

Pour le hâter, il peuplait sa cabine de peluches exotiques, le tigre, le chameau, l'éléphant, le lion, qui veillaient près de lui, maintenant, dans la nuit pluvieuse et froide, aux portes de la Yougoslavie où commencent les minarets.

Il roula de Zagreb à Belgrade sous un crachin persistant. Le train routier flottait sur le bitume gras, il avait l'impression de conduire une péniche. Il traversa des villages flous jalonnant sa navigation comme des îles, mais où il eût cherché vainement à se ravitailler. Les anciens l'avaient prévenu: la Yougoslavie, c'est pas l'Amérique. En Amérique, on trouve dans n'importe quel magasin de quoi vivre comme un milliardaire, de son berceau à son lit de mort.



Jean Steinauer

Né en 1946 à Fribourg, le journaliste Jean Steinauer vit aujourd'hui à Lille, dans le nord de la France.

Il est l'auteur de plusieurs ouvrages d'enquête ou de polémique sur la réalité sociale et politique de la Suisse.

«Contes et légendes à trois ou quatre essieux» est son premier livre de fiction.

En Amérique, un simple chauffeur peut devenir milliardaire, mais les routiers n'ont pas besoin de ça. En Amérique, un routier s'appelle un *truck driver*, c'est un seigneur; libre comme un Indien, respecté comme un héros. En Amérique, on peut rouler 6000 kilomètres droit devant soi et quand on arrive, on est devant l'immensité du Pacifique. Un jour, je le ferai. Je descendrai des Montagnes Rocheuses en faisant sonner mon klaxon comme le cor de Davy Crockett. Alors j'achèterai un grizzly avec de la vraie fourrure, pas de la peluche, pour remplacer mon ours qui fait un peu trop mutz.

Normal, quand on vient de Berne. Les ours qui tourment en rond dans leur fosse, pour moi, c'est l'horreur. C'est l'image du cauchemar dont je suis sorti: tourner en rond avec un basculant, d'un chantier à une décharge et d'une décharge à un chantier. Je garderai le mutz quand même, en souvenir de papa. J'ai tiré deux ans de chantier, lui vingt.

D'ailleurs, les ours de Berne, ils peuvent très bien venir de Yougoslavie...

* Extrait de «Contes et légendes à trois ou quatre essieux», Editions «24 Heures».

Le dessin de Valott qui fait tilt



VALOTT

Chaque automne nous ramène le Comptoir de Lausanne... et le concours Jean-Louis. Mais, pour Valott, les années se suivent et ne se ressemblent pas toujours. Comme les fruits de nos récoltes...

Avez-vous l'idée d'un texte qui remplirait cette bulle? Nous l'attendons d'ici au 5 octobre.

Les lauréats recevront:

1^{er} prix: une plaquette Raiffeisen de 5 g en or.

2^e prix: une plaquette Raiffeisen de 2 g en or.

3^e prix: une plaquette Raiffeisen de 1 g en or.

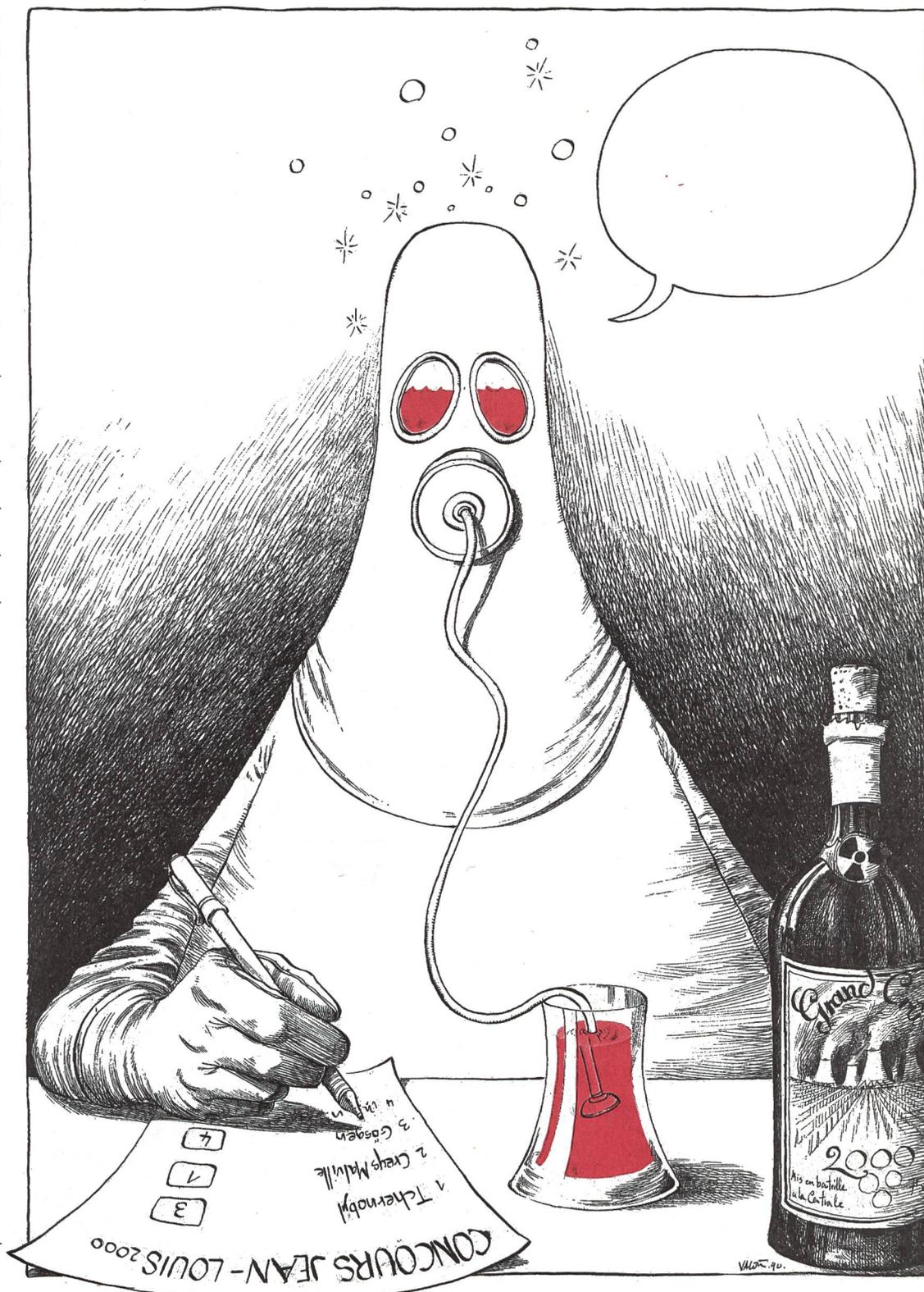
Et du 4^e au 10^e prix: une surprise.

Notre adresse:

Rédaction
PANORAMA RAIFFEISEN

Case postale 144
1010 Lausanne

A tous, bonne chance... et bonne rentrée automnale!



Jeux proposés par Thierry Ott

Chaque mois, vous retrouverez ici des jeux proposés par Thierry Ott, journaliste romand spécialisé dans ce domaine particulier des jeux. Conçus dans le but de distraire mais aussi d'enrichir l'esprit, c'est notre souhait.

L'embaras du choix

Six questions pour tester vos connaissances en géographie. Choisissez la ou les bonnes réponses!

1. Le grand peintre et affichiste Alfons Mucha était de nationalité: A. autrichienne B. tchèque C. polonaise
2. Le Palais de l'Ermitage de l'ex-Saint-Petersbourg, qui abrite l'une des plus riches collections de peintures du monde, fut construit sous: A. Pierre le Grand B. Catherine II C. Alexandre I^{er}
3. Le fameux Discobole est plus connu que son auteur, le sculpteur grec: A. Myron B. Agélasidas C. Phidias
4. Le «Déjeuner sur l'herbe» est une des plus célèbres toiles de: A. Paul Cézanne B. Gustave Courbet C. Edouard Manet
5. Quel écrivain se cache derrière le nom de François Marie Arouet? A. Montesquieu B. Voltaire C. Bossuet
6. L'artiste genevois Gérald Poussin a un éminent homonyme! Mais le peintre français se prénomait, lui: A. Gérard B. Marcel C. Nicolas

Egalités mystérieuses

Réalisez ces égalités en insérant, entre les nombres, des signes arithmétiques. Parfois, plusieurs solutions possibles.

3	3	3	3	=	1
3	3	3	3	=	2
3	3	3	3	=	9
3	3	3	3	=	15

Le savez-vous?

Quelles célébrités, adeptes du pseudonyme, se cachent derrière ces quatre noms?

1. Jean-Pierre Grumbach
2. Domenikos Theotokopoulos
3. Kurt Suckert
4. Maria Kalogeropoulos

Jeu d'enfant

Quel chemin suivre pour, une fois entré dans ce A, réussir à en sortir?



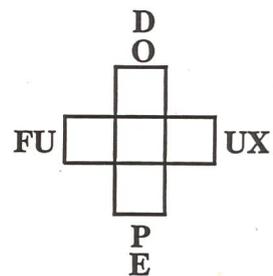
Division par trois

Divisez, par deux lignes droites, cette figure en trois parties de manière à ce que la somme des nombres soit identique dans chacune de celles-ci.

7	4	1
7	7	2
7	3	4

Tronc commun

Quelles sont les trois lettres qui terminent ou commencent chacun de ces quatre mots? Il n'y a ni pluriel ni nom propre; les verbes ne sont utilisés qu'à l'infinitif ou aux participes, et les accents ne sont pas pris en considération.



Sur un air de scrabble

Le chiffre vous indique le nombre de mots qu'il est possible de former avec ces sept lettres, en suivant les règles du scrabble: pluriels et verbes conjugués admis, noms propres exclus! Et vous, combien en trouverez-vous?

A	I	I	N	R	S	U	5
---	---	---	---	---	---	---	---

Mots croisés Niveau difficile

Horizontalement: 1. Sûr que là, le travaille conserve! 2. Fait d'un homme fort un homme mort. 3. Il y a peu de chance qu'elle fasse gagner sa croûte. 4. Soulageai - Invitent à souler riz. 5. Règle de métier - Se libère en brisant les chênes. 6. Mit le cirque à l'affiche - A la sortie du lycée - Jeu de mains et de malins. 7. Cohésion - Dans l'erreur. 8. Mènent le train. 9. Fabrique de cadres - Elle a l'esprit de famille. 10. Station de sports d'hiver italienne.

Verticalement: 1. Femmes déménagent! 2. Arbrisseau à feuilles persistantes. 3. Pour ça, le dernier semble mieux placé - Brilla sous Rome. 4. Démoralisant. 5. Elle qui aimait l'eau nourrit de son lait un futur grand amateur de vin - Ferme la porte. 6. Bourreau des cœurs. 7. Eau plate - Plus choc que chic. 8. Autrichien né en Tchécoslovaquie qui devint écrivain en France et vécut aussi en Suisse - Encore plus rare ainsi. 9. Fut l'épouse d'un homme fort comme un Grec - Mi-gris mi-beige. 10. George était au violon - On n'y fait que passer.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II										
III										
IV										
V										
VI										
VII										
VIII										
IX										
X										

Vous voulez vous protéger.

TBWA

De l'incendie:

nos systèmes de détection identifient et signalent immédiatement un foyer naissant dans vos bâtiments.

De l'intrusion:

nos systèmes de sécurité électroniques surveillent en permanence les locaux à haut risque.

De l'agression:

un concept éprouvé garantit une intervention rapide et efficace en cas d'alarme.

De l'effraction:

la chambre forte, pour ne citer qu'un exemple, est protégée par nos détecteurs spéciaux.

Tous azimuts:

la protection des personnes est renforcée par la présence de caméras reliées à un poste de contrôle sur écrans.

De l'accès inopiné:

des installations de contrôle de l'accès ne laissent passer que les personnes autorisées.

Nous avons la solution.

Cerberus intègre les exigences individuelles dans des concepts de sécurité sur mesure et adaptés aux risques encourus. Planifiés par des spécialistes, ils font appel à des systèmes de qualité, développés et produits par Cerberus. Cerberus SA, 8708 Männedorf/ZH, téléphone 01/922 61 11. Succursales et bureaux de vente: Berne, Coire, Genève, Lucerne, Lutry, Mendrisio, Pratteln et St-Gall.



La technique Cerberus protège les personnes et les biens.

L'obligation de caisse Raiffeisen



«Un placement intéressant à moyen terme»

Si vous désirez placer pour quelques années une partie de vos économies à intérêt fixe et voulez profiter d'avantages intéressants... nous vous recommandons alors notre obligation de caisse Raiffeisen:

- Votre argent est en sécurité
- Vous obtenez un taux d'intérêt fixe attrayant
- Vous choisissez vous-même la durée du placement

Rendez-nous visite au guichet!
C'est avec plaisir que nous vous conseillerons.

Profitez, dès
aujourd'hui, des taux
d'intérêt attrayants!

RAIFFEISEN

la banque qui appartient
à ses clients

